

OCCIGÈNE

* Le magazine des Parcs naturels régionaux d'Occitanie



SOMMAIRE

- 4 **TOURISME** GR®736 : Une odyssée au cœur des paysages grandioses
- 10 **ÉDUCATION** Vers la transition écologique, des idées qui cheminent
- 14 **MOBILITÉS** Se déplacer autrement
- 18 **ÉNERGIE** ECLA'EnR carbure à l'énergie citoyenne



Dossier **EAU : L'URGENCE D'AGIR**

- 32 **BIODIVERSITÉ** Le PNR du Haut-Languedoc veille sur la Mulette perlère
- 36 **ÉCONOMIE** Filières d'avenir : les PNR d'Occitanie dynamisent aussi l'économie
- 40 **CLIMAT** Salinisation des sols, la viticulture à la croisée des chemins
- 44 **AGRICULTURE** MAEC : Quand l'agriculture façonne l'avenir écologique
- 48 **UNE SÉLECTION DE PRODUITS** authentiques des Parcs naturels régionaux
- 52 **LES PARCS NATURELS**

ÉDITO



CAROLE DELGA

Présidente de la Région
Occitanie /
Pyrénées-Méditerranée



Quelle fierté de sentir la vitalité de nos territoires ruraux ! C'est ce que vous propose une fois de plus OCCIGÈNE, le magazine des PNR d'Occitanie. Nos huit Parcs naturels régionaux sont des espaces d'innovation et d'engagement inspirants. Défendre l'Occitanie, c'est pour moi agir aux côtés de tous ceux qui font le choix d'assumer l'exigence d'un nouveau modèle de société, plus juste, plus respectueux des individus et de notre environnement. Dans nos parcs, les idées fusent... parfois minuscules à l'échelle d'une poignée d'hommes et parfois mobilisatrices à l'échelle d'un territoire tout entier. Dans tous les cas, la multiplication des initiatives contribue au changement durable de notre modèle de société. Dans les pages qui suivent, vous découvrirez comment le Quercy et l'Aubrac s'activent pour relancer respectivement les filières économiques de la laine et de la pierre. Dans les Pyrénées catalanes, des ambassadeurs de la mobilité agissent pour développer des réflexes de covoiturage. Ailleurs, des vélos à assistance électrique sont mis à disposition des habitants des Grands Causses pour 1€ par jour. Dans le Narbonnais, des actions éducatives originales sont menées auprès des plus jeunes pour les sensibiliser à la flore locale alors que dans les Pyrénées ariégoises, particuliers et associations s'organisent pour produire de l'énergie verte...

Partout les acteurs des parcs sont en première ligne. La préservation de la biodiversité, le développement d'une agriculture durable ou encore une gestion optimisée de l'eau sont en permanence source de réflexions et d'actions.

Et puis bien évidemment, impossible d'évoquer nos huit parcs sans céder à la fascination des grands espaces. Ici le voyage remplit ses promesses. Dans ce numéro d'OCCIGÈNE vous découvrirez avec la nouvelle itinérance Gorges et Vallée du Tarn inaugurée en juin, de nouvelles bonnes raisons de partir à l'aventure en Occitanie !

Bonne lecture à toutes et à tous.



TOURISME

GR® 736 : UNE ODYSSÉE AU CŒUR DES PAYSAGES GRANDIOSES

Moteur du développement territorial et de l'emploi, l'économie touristique est vitale pour l'Occitanie. Avec la mise en place de l'itinérance « GR®736 Gorges et Vallée du Tarn », elle bénéficie cette année d'un nouvel outil. Une aubaine dans un contexte difficile. Fruit d'une collaboration orchestrée par le Parc naturel régional des Grands Causses, le GR®736 offre aux aventuriers et aux amoureux de la nature, à travers une rencontre avec la rivière Tarn et les paysages somptueux qu'elle traverse depuis les sommets du Mont Lozère jusqu'à Albi, une opportunité d'expériences inoubliables.



3 DÉPARTEMENTS, 2 PARCS, 1 TRACÉ

L'itinéraire du GR®736, aussi connu sous le nom de "Sentier des Gorges et Vallée du Tarn", suit les méandres de la rivière Tarn et traverse ou borde des sites exceptionnels tels que les Gorges du Tarn, les plateaux des Grands Causses, les falaises des Raspes et l'isthme d'Ambialet.

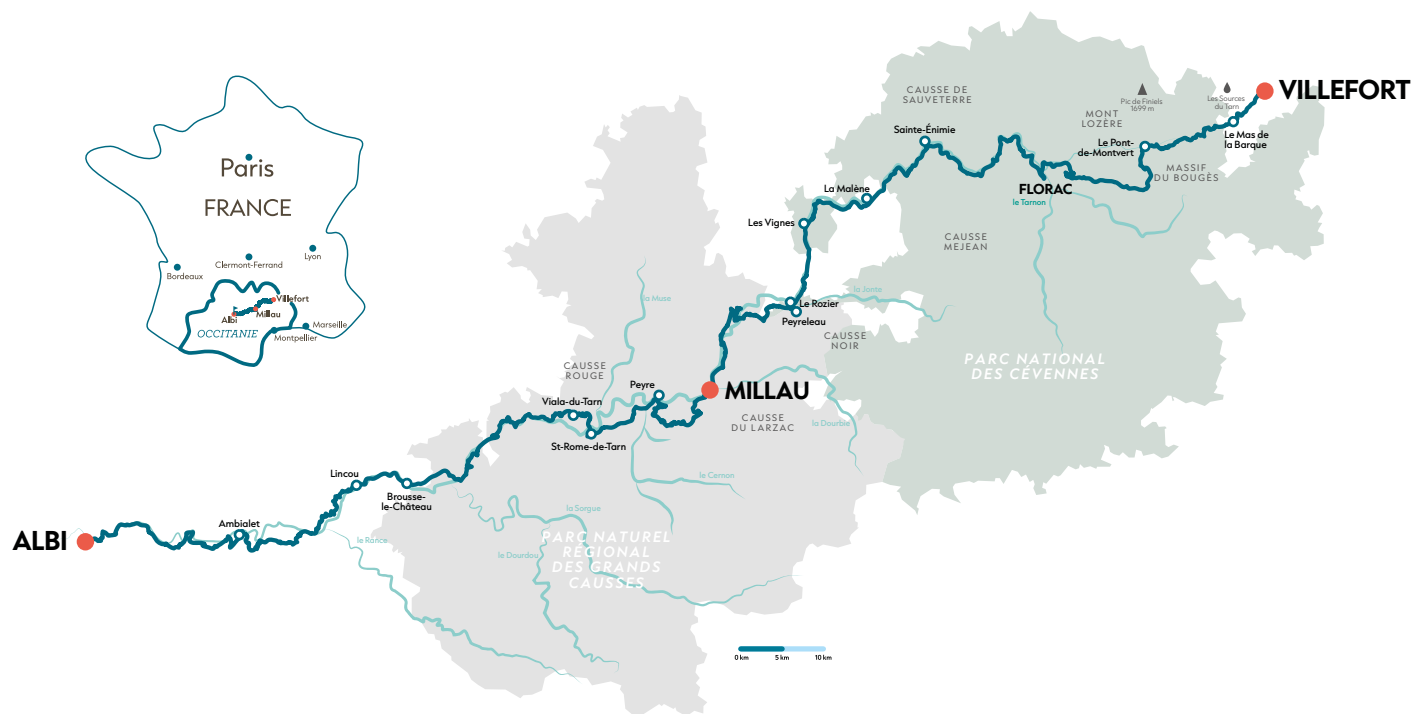
Le parcours débute sur le versant oriental du mont Lozère, traverse une plaine en altitude et rencontre le Tarn près du domaine de Mas Camargues. Le GR®736 relie Le Pont-de-Montvert à Bédouès-Cocurès en suivant les pentes boisées du Signal du Bougès.

Le sentier traverse ensuite la vallée supérieure du Tarn, le bassin de Florac et pénètre dans les Gorges du Tarn, plus long canyon karstique d'Europe. Il longe la rivière en rive gauche jusqu'à la confluence avec la Jonte, puis monte sur le Causse Noir avant de rejoindre le cours d'eau à La Cresse. Après Millau, il atteint le plateau du Larzac, passe sous le Viaduc au niveau de la culée sud et redescend près de Peyre.

Plus loin, à partir de Saint-Rome-de-Tarn, le sentier traverse les Raspes où le Tarn s'écoule doucement. À la sortie des Raspes, près de Brousse-le-Château, commence le Ségala, que le GR®736 suit en longeant la rivière ou en s'en écartant brièvement. Le sentier annonce la proximité d'Albi au Saut de Sabo à Saint-Juéry, marquant la transition du Massif central au Bassin aquitain. Il accède ensuite à la cité épiscopale en suivant la promenade des berges du Tarn.

UN PROJET D'ENVERGURE

La réalisation de l'itinérance Gorges et Vallée du Tarn, coordonnée par le Parc naturel régional des Grands Causses a mobilisé un comité technique composé de : la Région Occitanie, l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires, les départements de la Lozère, de l'Aveyron et du Tarn, les syndicats de rivière et de bassin versant, l'Agence d'attractivité touristique Gorges Causses Cévennes, Les Comités départementaux de la randonnée pédestre Lozère, Aveyron et Tarn, l'Interparcs Massif Central, le Parc national des Cévennes, le Comité régional de la randonnée pédestre Occitanie, la Fédération française de la randonnée pédestre, les Communautés de communes Gorges Causses Cévennes, Millau Grands Causses, Muse et Raspes du Tarn Réquistanais, la Communauté d'agglomération de l'Albigeois, et leurs Offices de tourisme respectifs.



LE GR®736 GORGES ET VALLÉE DU TARN REDÉFINIT L'AVENTURE ITINÉRANTE

Inaugurée en juin, la dernière-née des itinérances de grande randonnée suscite déjà un réel engouement. Du Mont Lozère jusqu'à Albi, le GR®736 Gorges et Vallée du Tarn offre aux randonneurs une plongée dans des décors naturels somptueux, au rythme des méandres de la rivière Tarn en mixant les moyens de le parcourir : en canoë, en trail, en gravel, en paddle, avec un âne, à VTT, à cheval, à pied... De panoramas à couper le souffle en falaises XXL, chaque virage révèle un enchantement visuel et sensoriel.

Les pionniers ont inauguré l'itinérance GR®736 au début de l'été 2023. Leurs retours, précieusement recueillis par les gardiens du sentier, les agents du Parc en charge de la maintenance du parcours, résonnent d'un enthousiasme particulièrement prometteur. À suivre avec confiance !

En 2022 déjà, deux événements sportifs, ont hissé l'itinérance sur les plus hauts sommets de la renommée. Le Tarn Valley Trail a attiré une cohorte de 270 coureurs pour une chevauchée hors du commun, totalisant près de 160 kilomètres entre le Mas de la Barque et Millau. Puis, la Tarn Water Race, véritable ballet aquatique mêlant canoë-kayak et stand up paddle, a écrit une superbe édition, naviguant entre Saint-Chély-du-Tarn et Saint-Rome-de-Tarn.

UN MOBILIER SPÉCIAL POUR LE GR®736 : LA GAMME "AU FIL DU TARN"

Le GR®736 possède désormais son propre mobilier créé sur mesure par le designer Jacques Pierrejean. Baptisée "Au fil du Tarn", cette gamme d'équipements comprend des totems signalétiques, des supports d'information gravés au laser sur des plaques en acier, des bancs, des tables de pique-nique et des abris.

« L'essence de cette collection réside dans son design simple et accueillant, conçu pour se fondre harmonieusement dans les paysages traversés. En accord avec l'esprit de la nature, le mobilier est principalement fabriqué à partir de matériaux trouvés localement tels que des branchages, du bois d'élagage (châtaignier), des souches, des planches et des pierres », détaille le Parc naturel régional des Grands Causses. Cette approche respectueuse de l'environnement donne à chaque pièce une touche authentique et

en parfaite adéquation avec son cadre naturel. Leur réalisation a été confiée à la menuiserie Boissière & Fils, garantissant ainsi une qualité artisanale et un souci du détail exemplaire.

Le PNR des Grands Causses a saisi l'opportunité d'enrichir l'expérience des randonneurs en acquérant pas moins de 60 totems, offrant ainsi des repères visuels essentiels tout au long du parcours. De leur côté, les communes traversées par le GR®736 se sont équipées en tables en rondins, bancs conviviaux et abris accueillants.

VOYAGER LÉGER AVEC LA MALLE POSTALE

Imaginez parcourir le GR®736 sans être accablé par le poids de votre sac à dos ! C'est désormais possible grâce à La Malle Postale, une solution de transport de bagages, convoyage de véhicules et navettes, qui rend la randonnée légère et sereine, en toute quiétude vis-à-vis du matériel.

Véritable atout pour les randonneurs adeptes de la multimodalité, cette prestation permet de combiner différents moyens de transport pour rejoindre le GR®736 en toute simplicité. Lancé en 2022 sur la première moitié de l'itinéraire, de Villefort à Millau, La Malle Postale étend son service à l'intégralité du parcours depuis cette année 2023.

À travers près de 3 800 km de sentiers balisés en France et en Espagne, La Malle Postale ne se limite pas au GR®736. Elle ouvre un monde d'opportunités pour explorer en Occitanie d'autres chemins prestigieux tels que le Chemin de Stevenson, le GR®7 Traversée du Massif central par les Parcs, ou encore le chemin de Compostelle du Puy-en-Velay à Lectoure.

lamallepostale.com



CHIFFRES CLÉS

2

sites classés par l'Unesco au Patrimoine mondial de l'humanité (Causses et Cévennes et Cité épiscopale d'Albi)

3

villages classés parmi les plus beaux villages de France : Sainte-Enimie, Peyre et Brousse-le-Château.

4

Grands Sites Occitanie :
• Cévennes
• Gorges du Tarn
• Millau-Roquefort-Sylvanès
• Albi vallée du Tarn

316

kilomètres du GR®736 entre Villefort en Lozère et Albi dans le Tarn.

360

circuits de randonnée multimodale sur le territoire du PNR des Grands Causses disponibles sur l'application rando-grands-causses.fr, dont celui du GR®.

11 000

mètres de dénivelé positif sur l'intégralité du trajet entre Villefort et Albi.

« Une aventure collective pour un développement territorial durable. »

Jacques Arles, maire de Saint-Rome-de-Tarn et membre du bureau syndical du PNR

« L'itinérance GR®736 transcende les frontières et rassemble les acteurs locaux, les amoureux de la nature et les passionnés de sports en plein air. Elle incarne une manière de sublimer les richesses naturelles du territoire tout en favorisant un essor touristique et économique éclairé. Ce projet a créé des opportunités d'emplois dans le domaine du tourisme, de l'hébergement, de la restauration, et bien d'autres secteurs connexes. Les acteurs du territoire se sont mobilisés pour mettre en valeur cette pépite naturelle et historique, permettant ainsi une meilleure répartition des richesses et un développement durable pour les collectivités locales.

Cependant, nous sommes conscients des défis que cela représente en matière d'hébergement. L'augmentation du nombre de visiteurs nécessite une réflexion approfondie sur la capacité d'accueil. En termes quantitatifs et aussi, bien sûr, qualitatifs pour être à la hauteur ! Dans cette optique, nous travaillons en étroite collaboration avec les acteurs du tourisme local pour développer une offre diversifiée, répondant aux besoins des randonneurs, des familles et des voyageurs. Nous souhaitons encourager la création de structures respectueuses de l'environnement et en harmonie avec l'identité du territoire.

Attirer des professionnels du tourisme est également essentiel pour étoffer l'offre et garantir une qualité de service optimale. Nous voulons instaurer une réflexion concertée avec les professionnels du secteur afin de les soutenir dans leurs projets et de les aider à s'implanter durablement. »



Jacques Arles
Maire de Saint-Rome-de-Tarn et membre du bureau syndical du PNR

« Le Tarn Valley Trail, bien plus qu'une course »

Gilles Bertrand, organisateur

« Le 6 mai dernier, la seconde édition du Tarn Valley Trail a offert un spectacle inoubliable. Depuis le pittoresque Mas de la Barque, 270 coureurs déterminés ont entamé un voyage de 159 km en direction de Millau. À quelques centaines de mètres des sources du Tarn, ils ont emprunté un tracé le long de la rivière, inaugurant au passage le GR®736. C'est un projet que nous avons chéri et porté avec le soutien du Parc naturel régional des Grands Causses et qui met en lumière l'importance de préserver notre patrimoine naturel.

Ce qui distingue le Tarn Valley Trail, c'est son invitation à l'émerveillement. Au-delà de l'endurance physique, les participants ont eu l'opportunité d'explorer les joyaux cachés de notre région. Des flancs majestueux du Mont Lozère aux profondeurs des Gorges du Tarn, ils ont découvert des hameaux pittoresques comme Hauterive, accessible uniquement par ce sentier ou par voie fluviale. Les villages troglodytiques, tels que Les Églazines ou Saint-Marcellin, sont des chefs-d'œuvre de l'architecture « naturelle », nichés au cœur des falaises.

Mais ce n'est pas seulement la beauté du parcours qui rend cet événement unique. Notre approche de la communication, empreinte de lyrisme et de poésie, reflète notre vision du Tarn Valley Trail. Plus qu'une simple course, c'est une célébration de la nature, une prise de conscience de sa splendeur et de sa vulnérabilité. Notre souhait le plus cher est que chaque coureur reparte avec une appréciation renouvelée de notre environnement et une détermination à le protéger. C'est cette philosophie qui, à nos yeux, définit la véritable essence du Tarn Valley Trail. »



Gilles Bertrand
Organisateur du Tarn Valley Trail

• Parcourir l'Aubrac en 3D

Le Parc naturel régional de l'Aubrac vient d'acquérir une table numérique tactile qui présente l'ensemble des itinéraires de www.Rando-Aubrac.fr. Grâce à la technologie Kalkin, les chemins s'étirent en trois dimensions et se déploient sur des photos satellites. Du bout des doigts, chacun peut choisir son parcours et planifier sa visite. La table numérique Rando-Aubrac est disponible à la Maison de l'Aubrac et lors de grands événements de l'Aubrac.

• Le patrimoine paléontologique s'anime

Grâce aux talents de Patrick Médéric, sept sculptures d'animaux vieux de millions d'années ont pris vie dans les villages de Bach, Concots, Crégols, Escamps, Larnagol, Limogne-en-Quercy et Vaylats. Ces représentations révèlent le riche patrimoine paléontologique de la région Réserve naturelle géologique du Lot. En effet ces espèces fossiles ont été retrouvées dans les Phosphatières et toutes portent le nom de la commune ou du lieu-dit où elles ont été découvertes. Pour permettre à chacun de découvrir ces créatures, le Parc et Géoparc mondial UNESCO des Causses du Quercy a tracé deux boucles cyclables, parsemées d'énigmes. Enfourchez votre vélo et partez à l'aventure pour les découvrir.



© PNRCC

Sculpture de Peratherium lavergnense à Concots

• La géologie inspire des parcours pédestres

Les PNR des Pyrénées catalanes et des Corbières Fenouillèdes s'associent dans un projet inter-parcs en Occitanie : la Géotraverse. Leur objectif commun est de proposer des parcours pédestres mettant en valeur la géologie de leurs deux territoires. Pour amorcer cette initiative, une exposition photo itinérante a été créée afin de susciter l'intérêt des visiteurs et des acteurs du tourisme. Elle offre un aperçu captivant des richesses géologiques et de l'histoire des paysages de ces régions.

• Ô!Languedoc : l'appli pour un séjour au naturel

Le PNR du Haut-Languedoc a créé "Ô!Languedoc", une application gratuite pour accompagner les habitants et visiteurs dans leur découverte responsable du territoire. Une expérience complète accessible sans connexion internet, de la découverte de la faune et de la flore à l'histoire, en passant par les sports de nature, les produits Valeurs Parcs ou l'hébergement idéal. Cerise sur le gâteau : un fil d'actualités et la possibilité d'échanger avec le Parc et les autres utilisateurs.

• Étoiles et tourisme : cultiver la nuit

Le Parc naturel régional des Pyrénées ariégoises offre un ciel étoilé d'une pureté exceptionnelle. Capitalisant sur cette ressource, il développe une offre touristique liée à l'observation du ciel nocturne. Un livret complet recense les animations proposées. En parallèle, le Parc soutient les acteurs locaux pour minimiser la pollution lumineuse, préservant ainsi la splendeur de ses nuits étoilées. Une démarche qui allie préservation environnementale et développement touristique.

• Randonnée avec vue et histoire

Le SIVOM Corbières Méditerranée, avec l'appui technique du PNR de la Narbonnaise en Méditerranée, a créé un sentier de randonnée, "la Bade", long de 3,5 km, à Treilles. Au sommet, trois tables panoramiques, baptisées selon les vents dominants avec des dictons en Occitan, offrent des vues exceptionnelles. "Vent marin" dévoile le Golfe du Lion à 180 degrés. "Vent Cers" et "Vent d'Espagne" fournissent des informations sur les Corbières, la frontière linguistique et l'énergie éolienne. De plus, le sommet offre une vue sur six parcs naturels, dont l'Albéra en Espagne.

ÉDUCATION, RENCONTRES ET PARTAGES

V E R S L A T R A N S I T I O N É C O L O G I Q U E , D E S I D É E S Q U I C H E M I N E N T

La Région Occitanie soutient les actions éducatives visant à accroître la participation de tous à la transition écologique et énergétique. C'est dans cet esprit que le Parc naturel régional Corbières-Fenouillèdes a lancé son programme d'animation territoriale sur l'aménagement durable. Objectif : dénicher les initiatives modèles, des plus modestes aux plus élaborées, et les partager au travers d'outils de formation et d'animation originaux, pour motiver le plus grand nombre d'acteurs à prendre part à l'aventure. Alors on embarque, direction... l'action !



© PNRCE

— Visite de terrain, en présence de la coopérative citoyenne porteuse du projet, de l'installateur, de la mairie d'Opoul, des élus et techniciens participants. Ecole d'Opoul-Périllos



S'INSPIRER

Parc photovoltaïque citoyen, éco-quartier, chantier collectif de peinture de maisons à l'ocre ancienne... Les communes du PNR Corbières-Fenouillèdes n'ont pas manqué d'idées, à l'heure de valoriser leurs initiatives en matière d'aménagement durable. Collectés par le Parc via des enquêtes approfondies, ces retours d'expérience prennent aujourd'hui la forme de 12 fiches illustrées. On y trouve des témoignages, des chiffres-clé, une liste de pièges à éviter, des contacts. De quoi inspirer les 99 communes du territoire à qui elles ont été transmises. Cinq sujets avaient été choisis pour la première édition, de la mobilité durable à l'ouverture des milieux et paysages, en passant par la végétalisation des centres-villes. Le prochain appel à idées sera dédié à l'eau. L'ambition étant de pérenniser le dispositif, « pour coller au plus près aux enjeux actuels et aux préoccupations locales », précise Alexia Fesquet, chargée de mission urbanisme et paysage au Parc.

APPRENDRE ENSEMBLE, SUR LE TERRAIN

Le programme d'animation 2023 proposé par le Parc est le pendant « sur le terrain » de ces fiches : des visites techniques de projets. A Quillan, 50 personnes sont allées voir concrètement comment mettre en place un permis de végétaliser, pour motiver les habitants à fleurir et entretenir leur rue. A Talairan, c'est le

travail de gyrobroyage destiné à défricher la garrigue, ouvrir des prairies et offrir des refuges aux rapaces, qui a réuni élus et techniciens communaux autour d'une formation pratique menée par les agents Natura 2000 du Parc, le Conservatoire d'Espaces Naturels et l'Office National des Forêts. Au total, sept visites ont été réalisées ou programmées, d'avril à novembre. « Celles-ci ont été identifiées en fonction de critères de maturité des projets et d'équité territoriale. Nous souhaitons donner toutes les clés de mise en oeuvre des projets et montrer que, même avec peu de moyens, on peut faire évoluer les territoires vers plus de résilience et de durabilité », ambitionne Alexia Fesquet.

HABITER LE TERRITOIRE...

...ça veut dire quoi aujourd'hui ? C'est l'objet d'ateliers qui forment le troisième volet du programme d'animation territoriale sur l'aménagement durable mené par le PNR. Au menu : urbanisme et réglementation, spécificités du territoire en matière de résidence et exploration de nouvelles formes. Le Parc anime, par exemple, des discussions sur l'habitat léger, la saisonnalité liée au tourisme et aux vendanges ou encore sur le logement collectif et intergénérationnel. Il mènera aussi en fin d'année un projet avec des étudiants, aspirants urbanistes et sociologues extérieurs au territoire, pour offrir aux élus un regard « neuf » sur l'habitat en territoire rural. Avec, en ligne de mire, le souhait d'en faire un rendez-vous annuel, pour que l'effervescence ainsi générée continue de faire bouillonner la transition.

• Sensibiliser au pied des pistes

Y-aura-t-il de la neige dans 100 ans ? Comment le ski peut polluer l'eau et déranger les espèces ? L'hiver dernier, le PNR des Pyrénées catalanes et Les Petits Débrouillards ont mené des animations dans les stations de ski du territoire, afin de sensibiliser les adolescents à la protection de la montagne. La campagne #QueLaMontagneEstBelle a fait des émules auprès d'acteurs du tourisme et de la jeunesse, qui déclinent ces outils tout au long de l'année. Le Parc travaille maintenant à la création d'un cahier de jeux dédié aux 8-11 ans en vacances et d'un dossier pédagogique pour les professeurs.

• A l'école de l'Aubrac.

Pas de bâtiment, ni de salle de classe... avec le Parc naturel régional de l'Aubrac, les élèves partent à la découverte des patrimoines naturels et culturels de leur territoire. Ils observent, se questionnent, écrivent, retranscrivent... La démarche est transversale. L'École du Parc s'appuie sur un réseau d'intervenants qui enrichissent la découverte, professionnels de l'animation nature, du chant occitan, du conte, de l'illustration, de la musique... En 2023-2024, 11 classes ont bénéficié de l'École du Parc. La jauge passe à 20 cette année et, nouveauté, des établissements sociaux tels que des centres de loisirs, des maisons de retraites, des établissements d'accueil de personnes en situation de handicap... pourront aussi en bénéficier.

• Les arts buissonniers se fauflent dans le paysage

« La voie romaine » a pris des couleurs. Cette randonnée familiale de 4,6km est maintenant jalonnée par les créations originales de huit artistes plasticiens. Conçue par le PNR des Grands Causses et l'association des Nouveaux troubadours, la balade artistique est l'occasion de (re)découvrir, sous les panneaux, des histoires et légendes sud-aveyronnaises telles que le géant de Cot, le Drac, les diabolins... Prochaine étape : investir, par l'art, d'autres sentiers du territoire, afin de révéler aux habitants et visiteurs, des beautés matérielles et immatérielles parfois méconnues.

• Surfréquentation en montagne : des médiateurs à la rescousse

Bonnes pratiques de baignade, impact des drones sur la faune sauvage, risques météo et incendie, comportements à adopter vis à vis des troupeaux et chiens de protection... Le PNR des Pyrénées ariégoises renouvelle son opération des médiateurs de montagne, face à une fréquentation touristique en hausse. Huit accompagnateurs expérimentés, munis d'outils pédagogiques originaux, sont allés à la rencontre des promeneurs tout l'été. Il s'agissait tant de les sensibiliser au partage de l'espace que de les informer sur les sites Natura 2000 et la réintroduction du bouquetin dans les Pyrénées. A terme, le Parc et ses partenaires ambitionnent d'étendre ces actions à l'ensemble de la chaîne pyrénéenne, en tension aujourd'hui.

• Défi alimentaire relevé pour 55 familles

Aider les familles à adopter des comportements alimentaires sains et durables, tel est l'objectif du « défi foyers à alimentation positive » lancé par le PNR du Haut-Languedoc, en partenariat avec le Pays Haut-Languedoc et Vignobles et le Civam Bio. A travers différentes animations autour de la cuisine, de la diététique, du jardinage, du gaspillage alimentaire ou encore le suivi de leurs relevés d'achats, 55 foyers ont ainsi participé à une « compétition » conviviale. Un projet qui s'inscrit dans le cadre d'une ambitieuse politique de l'alimentation durable, menée par le Parc auprès du grand public.

• Pour des activités de pleine nature accessibles à tous

Le PNR des Causses du Quercy poursuit son travail d'animation sur l'accueil des personnes en situation de handicap dans les activités de pleine nature. Le but ? Concevoir une offre d'activités accessibles et fédérer un réseau d'institutions motivées (prestataires loisirs, offices du tourisme, hébergeurs, comité départemental de sport adapté, etc). Un séjour pleine nature accessible a déjà été testé dans la vallée du Célé, avec nuit en gîte, tir à l'arc et randonnée en joëlette. Le premier d'une vaste gamme ! Un blog animé par le réseau permet, par ailleurs, de promouvoir la démarche auprès du grand public et des professionnels du tourisme.

• Tout feu tout fleurs

Croiser les regards sur le thème de la flore et des incendies, embarquer les enfants dans une aventure audiovisuelle poétique... Le PNR de la Narbonnaise en Méditerranée, en partenariat avec l'association KOVisuel et l'Abbaye de Fontfroide, a mené un projet de médiation avec les écoles de Bizanet et Montséret. L'occasion pour les élèves de produire des haïku vidéo autour de neuf plantes et de légendes liées au feu, des affiches et des messages illustrés sur les risques incendie et aussi d'échanger avec pompiers et scientifiques en lien avec le Massif de Fontfroide.

MOBILITÉS

SE DÉPLACER AUTREMENT

La Région Occitanie s'engage en faveur de l'environnement et du bien-être en promouvant activement les mobilités douces. Cette initiative, en adéquation avec les valeurs de préservation environnementale, se déploie en collaboration avec les Parcs naturels régionaux. Ces derniers, porteurs d'une vision de développement durable, s'associent à cette démarche en mettant en place des infrastructures et des solutions de transport respectueuses de l'écosystème. Ensemble, ils visent à réduire l'empreinte carbone, tout en offrant des options de déplacement plus écologiques, contribuant ainsi à modeler un avenir durable et soucieux de la nature.



ANIMATIONS ET ATELIERS PROPULSENT LA MOBILITÉ DURABLE

Le Parc naturel régional des Pyrénées catalanes dynamise la promotion de la mobilité durable. En 2022, un Service civique des plus dynamiques a pris les rênes de multiples événements et rencontres mensuelles pour sensibiliser les habitants et les associations locales aux alternatives à l'autosolisme. Lors de ces animations, les horaires des bus liO et le dispositif régional d'aide à l'achat de vélos à assistance électrique ont été abordés, suscitant l'intérêt des habitants. "L'ambassadeur des mobilités" ouvre ainsi la voie à un avenir plus vert.

Mais ce n'est pas tout ! Le Parc a également orchestré deux journées-ateliers intitulées "Parlons mobilité !" où plusieurs intervenants de la Région Occitanie, du Département des Pyrénées-Orientales, du Cerema, de la Tram 66, d'Ecov et de la communauté de communes Vallespir, ont pris la parole pour partager leurs actions en faveur de la mobilité durable. Ces moments d'échanges ont permis d'enrichir les connaissances et de réfléchir collectivement à la mobilité durable pour tous et pour un avenir plus propre et plus fluide. En réunissant les forces vives du territoire, le parc crée une synergie qui propulsera les solutions alternatives vers de nouveaux sommets. Porté par cet élan collectif, le PNR entend bousculer les habitudes pour favoriser l'adoption de modes de transport plus respectueux de l'environnement.



Atelier débat mobilité à Bolquère

ŒUVRES D'ART EN SELLE

La voie verte PassaPaïs, tronçon central de la Véloccitanie s'étendant du Seuil de Naurouze à Béziers sur plus de 220 km, prend une nouvelle dimension artistique. Entre janvier et mars, le Parc naturel régional du Haut-Languedoc a accueilli sept artistes pour un projet unique, orchestré par le SPOT de Nîmes (lespotnimes.com). Le résultat : une vingtaine de fresques embellissent le trajet, offrant une expérience culturelle aux cyclistes et aux promeneurs.

S'inscrivant dans les célébrations des 50 ans du Parc, cette initiative artistique relie la contemplation en mouvement à l'urgence de ralentir, en parfaite harmonie avec les valeurs du Haut-Languedoc. Les artistes ont investi les murs prêtés par les communes, propriétaires privés et Départements du Tarn et de l'Hérault, participant ainsi à une démarche co-construite et soutenue par la Région Occitanie et l'Union Européenne via le programme FEDER.

Cette exposition en plein air, égrenée le long des 80 km de Mazamet à Bédarieux, éveille à la fois la contemplation des paysages du Haut-Languedoc et la réflexion sur les enjeux actuels. Marianne Villière, Foa, Monsieur BMX, Clara Langelez, Nadège Feron, Sandrot et Adec ont façonné 19 fresques et une quarantaine de punctuations. L'œuvre collective à Hérépian couronne ce parcours artistique qui rend hommage au PNR et à ses 50 années d'engagement. Une rétrospective en images, installée d'avril à octobre, raconte l'évolution des missions du Parc, offrant une immersion au cœur de son histoire.



Tunnel de Saint-Pons-de-Thomières. Une œuvre de Marianne Villière.

UN PROJET QUI PRÔNE L'USAGE DU VÉLO À ASSISTANCE ÉLECTRIQUE

Dans une démarche pour encourager une mobilité plus durable et réduire les émissions de gaz à effet de serre, le Parc naturel régional des Pyrénées ariégoises met en œuvre, depuis 2019, le projet "Mon Parc Naturel, Ma Santé", en partenariat avec l'ARS et l'ADEME.

Au cœur de cette initiative, le programme de prêt de vélos à assistance électrique (VAE) offre aux habitants des zones concernées une opportunité de tester ces véhicules écologiques pendant deux à trois semaines. Grâce à l'acquisition de 8 VAE financés par la Région et mis en service à Saint-Girons en octobre 2020, complétée par 4 VAE supplémentaires financés par ENEDIS et déployés dans le bassin de vie de Foix en juin 2021, le Parc facilite l'accès à cette mobilité douce.

Depuis son lancement, le programme a séduit 138 emprunteurs, dont une majorité de femmes âgées de plus de 45 ans. Une enquête réalisée en novembre 2022 révèle que 43% des participants se sentent plus en forme après cette expérience, et 26% ont choisi d'acheter un VAE suite à leur expérience.

En dépit de son succès, certains obstacles subsistent, tels que le prix élevé des VAE et le manque d'infrastructures cyclables. Toutefois, l'initiative du Parc naturel régional des Pyrénées ariégoises marque une avancée significative vers une mobilité à la fois plus verte et bénéfique pour la santé.



VAE équipé et remorque enfants à disposition des habitants

LOCO'BRAC, REPENSER L'ACCÈS À L'AUBRAC PAR LE TRAIN

La ligne ferroviaire de l'Aubrac, entre Béziers et Clermont-Ferrand, traverse le territoire du Parc naturel régional de l'Aubrac sur son flanc est, le long de l'A75. Elle passe par le viaduc de Garabit, le célèbre pont construit par Gustave Eiffel, traverse les splendides paysages de l'Aubrac, de la Margeride et du Gévaudan...

Mais à partir des gares de Saint-Chély-d'Apcher, Peyre-en-Aubrac, Marvejols, Banassac - La Canourgue, Campagnac - Saint-Geniez, il n'existe que très peu de solutions de mobilité offertes aux visiteurs pour relier l'Aubrac et l'ensemble des activités à pratiquer en vacances. Le défi ? Permettre aux touristes de venir en Aubrac sans prendre leur voiture ! Et à terme, faciliter aussi l'accès à ces solutions de mobilités décarbonées aux habitants du territoire.

Ainsi, LocO'brac est un plan d'action réunissant les 6 communautés de communes du territoire et le Parc pour créer des services d'offres de mobilités moins carbonées à partir des gares : navettes, location de vélos, véhicules électriques, informations et offres touristiques... Il s'agira aussi d'améliorer les connexions entre différents modes de déplacement sur l'ensemble du territoire. Et de créer une plateforme en ligne rassemblant toutes les offres touristiques et de mobilités de l'Aubrac, tarifs, horaires, billetterie... Un tout en un pour faciliter l'expérience et faire de cette ligne Aubrac une véritable étape dans son séjour en Aubrac !



Grâce à locO'brac, le territoire plus accessible via les transports en commun.

VÉLICAUSSES, LE VAE À 1€ PAR JOUR

Le Parc naturel régional des Grands Causses lance VélicausSES, une formule de location de vélos électriques à tarif réduit. Désormais, les habitants ont la possibilité de louer un vélo à assistance électrique (VAE) pendant trois ou six mois, au prix avantageux d'un euro par jour.

Cette initiative s'inscrit dans la volonté du PNR de promouvoir le VAE en tant que solution de mobilité active et écologique. En collaboration avec les collectivités locales et avec le cofinancement de l'Agence nationale pour la cohésion des territoires, le PNR offre ainsi aux habitants une solution abordable pour accéder à ce moyen de déplacement, dans un territoire de moyenne montagne où la dépendance à la voiture individuelle est encore prédominante, et l'usage du vélo mécanique plutôt réservé aux personnes entraînées...

Pour répondre à la demande, 30 vélos sont mis à disposition au sein de la Communauté de communes Millau Grands Causses, ainsi que 5 vélos chacun dans les Communautés Saint-Affricain Roquefort Sept Vallons et la commune de Sévérac d'Aveyron. Des accessoires tels que des sièges bébé, des remorques pour enfants et des remorques de marchandises sont également proposés, permettant ainsi aux familles d'adopter le VAE dans leur quotidien.

Les vélos ont été acquis auprès d'un vélociste local qui en assure l'entretien régulier, garantissant ainsi leur bon fonctionnement et leur fiabilité. VélicausSES est une opportunité pour tous de se déplacer de manière responsable et de contribuer à la préservation de l'environnement, tout en bénéficiant d'une solution de transport pratique et abordable.



VAE équipé et remorque enfants à disposition des habitants

ÉNERGIE

ECLA'ENR CARBURE À L'ÉNERGIE CITOYENNE

La Région Occitanie ambitionne de devenir la première d'Europe à couvrir 100% de ses besoins énergétiques par la production locale d'énergie renouvelable à l'horizon 2050. Les Parcs naturels régionaux sont bien décidés à lui prêter main forte ! A l'instar de celui des Pyrénées ariégoises, qui a accompagné, pendant plus de trois ans, l'envol d'une coopérative citoyenne d'énergie solaire sur son territoire. Zoom sur la Société Coopérative d'Intérêt Collectif ECLA'EnR, qui s'apprête à inaugurer ses premières toitures.



AVEC BEAUCOUP DE VOLONTÉ, LES PROJETS PEUVENT SE FAIRE AUTREMENT

4 QUESTIONS À JEAN-PAUL VERGÉ, CO-FONDATEUR ET MEMBRE DU CONSEIL COOPÉRATIF D'ECLA'ENR



© SCIC ECLA'ENR

Occigène : Quel rôle a joué le PNR des Pyrénées ariégoises dans la naissance et le développement de la coopérative d'énergie citoyenne ECLA'EnR ?

Jean-Paul Vergé : Sans le Parc, notre coopérative n'aurait jamais vu le jour. Il a commencé par organiser pas mal de réunions de sensibilisation sur le territoire. Au fur et à mesure, les animateurs voyant souvent y revenir quelques têtes motivées, nous ont fédérés et accompagnés pour définir ce que nous souhaitions mettre en place. Le Parc a véritablement été le liant entre une dizaine de personnes, qui ne se connaissaient pas et n'habitaient pas tout près les uns des autres. Par la suite, le Parc et le réseau ECLR, dont nous sommes membres, nous ont vraiment aidé sur différents sujets : quels statuts pour la coopérative, comment mettre en place une SCIC, quelles toitures choisir, comment rallier des sociétaires et récolter des fonds, etc. En avril 2021, la SCIC était créée, rassemblant une vingtaine de personnes. Aujourd'hui, nous fonctionnons de manière autonome. Notre siège social étant dans le Parc, nous y menons nos réunions. Il nous a aussi permis d'obtenir une subvention de la Région.

Occigène : Où en sont vos projets aujourd'hui ?

Jean-Paul Vergé : La coopérative repose sur 75 citoyens sociétaires et 10 collectivités et associations (PNR, communes de Pailhès,

Foix, Lèzat, Saint-Paul-de-Jarrat, communauté d'agglomération Pays Foix-Varilhes, SCoT de la Vallée de l'Ariège, associations Écorce et E.S.P.A.C.E, etc). Nous avons finalisé les démarches administratives, obtenu un prêt bancaire en complément de l'investissement citoyen, et identifié, avec un bureau d'études, quatre toitures : la Halle de Saint-Paul-de-Jarrat, le gymnase du Mas-d'Azil, le siège de la communauté de communes Arize-Lèze et l'école Cadirac à Foix. Les panneaux sont posés sur une des toitures et les travaux sur la seconde ont commencé en août. On espère que d'ici 2024, toutes seront équipées et raccordées. L'énergie produite sera vendue à Enedis. 500 KWC*, soit la consommation annuelle d'environ 150 foyers.

KWC : unité utilisée pour le solaire photovoltaïque. Un KWC (Kilo Watt Crête) représente la puissance fournie sous un ensoleillement standard de 1KW/m² à 25°C.

Occigène : Comment acquérir une crédibilité technique et financière quand on est « que » des citoyens réunis en SCIC ?

Jean-Paul Vergé : Au sein du conseil coopératif - notre structure décisionnaire - quelques membres qui avaient déjà une petite expérience personnelle et professionnelle dans le photovoltaïque ont formé le groupe technique, dont le travail a été primordial. Autour de celui-ci, d'autres groupes se sont constitués et on s'est réparti les tâches en fonction des appétences et disponibilités. Aujourd'hui, tout le monde est un peu touché à tout. Les démarches à faire étaient et restent nombreuses : signature des conventions d'occupation des toitures, déclarations préalables de travaux, plan d'affaires, démarchage des banques, financement participatif, demande de conventions de raccordement, etc... Quand on a décidé de sauter le pas, c'était assez vertigineux mais peu à peu, on a réussi à prouver qu'on en était capables.

Occigène : Que retirez-vous de l'expérience ?

Jean-Paul Vergé : Une grande satisfaction. Un projet qui pouvait paraître utopiste à ses débuts est en train de devenir réalité. Aujourd'hui, je suis persuadé qu'avec beaucoup de volonté, les projets - photovoltaïques mais pas que - peuvent se faire autrement, en se reposant sur les citoyens. L'après ? Nous aimerions pouvoir compléter la grappe par d'autres toitures. Pour cela, nous aurons besoin d'un maximum de bras et de têtes !

BRÈVES

• Quel avenir pour l'éolien ?

Avec 215 éoliennes en fonctionnement, le PNR du Haut-Languedoc est le plus grand contributeur en Occitanie, en termes de production et concentration de machines. Il a lancé une fine analyse de l'impact de ces projets aux niveaux économique, paysager, social et environnemental. Cela vise à éclairer les élus du Parc, qui devront intégrer à la prochaine Charte de nouveaux critères d'encadrement du développement éolien. Un séminaire technique a ainsi rassemblé 96 participants (élus, services de l'État et des collectivités, développeurs éoliens, collectifs opposés à l'éolien, naturalistes), afin de monter collectivement en compétences, sur un sujet qui cristallise bien des tensions.

• Réchauffer les lits froids

Améliorer les capacités d'accueil touristique du territoire grâce à la rénovation thermique et la montée en gamme des logements : telle est l'ambition du dispositif Pylot, mené par le PNR des Pyrénées catalanes. 55 porteurs de projet – particuliers et municipalités – ont ainsi été accompagnés, depuis l'audit initial jusqu'à la promotion touristique de leur bien, en passant par les travaux, en partie subventionnés par les Communautés de Communes. Appartement en pied de piste, bâtisse ancienne... le dispositif vise une large gamme de biens et ambitionne de s'étendre, dans les prochaines années, à l'accueil des travailleurs saisonniers.

• Suivez le guide de la rénovation énergétique !

Le PNR des Grands Causses, en partenariat avec celui de l'Aubrac, anime un guichet unique Renov'Occitanie. Trois techniciens en assurent des permanences d'information, réalisent des audits à domicile, accompagnent les particuliers, co-propriétés dans les travaux. Ils organisent également des « apéros de la réno » auprès des professionnels de l'immobilier. Un service polyvalent unique - tout est fait en régie - gratuit et de proximité, indispensable en territoire rural. Celui-ci permet même à des lycéens, via des accords avec des établissements scolaires du coin, de participer à la réalisation d'audits énergétiques.

• A chacun son cadastre solaire

Les PNR de l'Aubrac et de la Narbonnaise en Méditerranée ont développé des cadastres solaires. Ils permettent aux habitants et collectivités de connaître, en ligne, le potentiel solaire des toitures, les critères à prendre au compte autour des bâtiments classés et sites protégés (comme le Chemin de Saint-Jacques-de-Compostelle), les modes de production possibles et obtenir l'ensemble des contacts pour se lancer. De quoi inspirer, par exemple, la commune audoise de Montséret, qui a concrétisé cet été un projet original d'installation en auto-consommation collective, visant à alimenter en électricité quatre institutions communales. Le PNR de l'Aubrac, quant à lui, réfléchit à utiliser la dynamique et les contacts établis via le cadastre pour faire émerger une coopérative publique et citoyenne d'énergie sur son territoire.



CHIFFRES CLÉS

1 000

panneaux solaires
à installer

15

communes
participantes

100

Plus de
foyers alimentés
en énergie à terme

Le PNR Corbières-Fenouillèdes continue son chemin pour mettre du soleil sur les toits. La commande d'installation groupée offerte par le Parc a permis de sélectionner les entreprises. Une fois les actes d'engagement signés, les démarches administratives et travaux pourront commencer. Par ailleurs, des études de faisabilité sont en cours sur trois boucles locales d'énergie (Tuchan-Paziols, Soulatgé, Caudiès-Fosse). Elles réuniront communes, entreprises et particuliers dans des systèmes de production et consommation locales d'électricité.



Dossier

EAU

EAU : L'URGENCE D'AGIR

L'actualité nous le rappelle chaque jour de façon plus prégnante : l'eau, bien si précieux, est en tension y compris dans nos contrées. Plus que jamais chacun doit en prendre conscience dans les gestes quotidiens, comme pour les activités économiques ou de loisirs. À l'heure où le changement climatique conduit à des sécheresses de plus en plus fréquentes, voire à des situations de crise avérées, il nous appartient de nous mobiliser. La Région relève le défi à travers un nouveau « plan eau ». Les Parcs naturels régionaux, quand à eux, sont pleinement à la manœuvre. Ils jouent en la matière un rôle de premier ordre.

© L. Boutonnet - A. Darnaud - Région Occitanie



Jean-Louis Cazaubon

« L'EAU : TOUS CONCERNÉS, TOUS MOBILISÉS EN OCCITANIE »

Occigène a rencontré Jean-Louis Cazaubon, vice-président de la Région en charge du nouveau Plan Eau.

Occigène : Pourquoi un nouveau plan régional pour l'eau ?

Jean-Louis Cazaubon : Hier abondante, aujourd'hui en péril, la ressource en eau subit depuis plusieurs années les effets du changement climatique. En Occitanie, comme ailleurs : absence de pluviométrie, records de déficits en eau, sécheresse... la région n'en a jamais autant souffert qu'en 2023, avec une crise majeure dans les Pyrénées-Orientales. Les conséquences pour nos habitants, nos agriculteurs ou nos entreprises sont nombreuses, et appellent à une véritable révolution culturelle et politique. Car bien que la ressource se raréfie, la demande elle, n'a jamais été aussi grande ! A la Région, nous avons fait le choix de l'action, dès 2018. Le nouveau Plan Eau permet d'amplifier la dynamique engagée, sur tout le territoire et auprès de tous les publics. Il nous faut agir ! Je rappelle ici la volonté de la Région de s'engager fortement sur ce sujet et bâtir un véritable réseau hydraulique régional en s'appuyant sur 2 bras armés que sont BRL et de l'Agence de l'eau Adour Garonne, les 2 compagnies où la Région est engagée financièrement.



Sommet Régional de l'Eau, Hôtel de Région Toulouse

« Hier abondante, aujourd'hui en péril, la ressource en eau subit depuis plusieurs années les effets du changement climatique. »

Occigène : Comment ce plan a-t-il été élaboré ?

Jean-Louis Cazaubon : Afin de répondre aux enjeux de chaque territoire, le plan a été co-construit avec les élus régionaux ainsi qu'un grand nombre de partenaires (collectivités, associations environnementales, État, Agences de l'eau, BRL, la Compagnie d'Aménagement des Coteaux de Gascogne, départements, syndicats de bassins, agriculteurs, entreprises, monde de la recherche, étudiants en gestion de l'eau) via, notamment, l'organisation, le 22 mars, du Sommet Régional de l'Eau. En parallèle, une large concertation citoyenne « Eau : quelles solutions demain en Occitanie ? », lancée le 14 novembre 2022 par Carole Delga aux côtés d'Erik Orsenna, a également été menée jusqu'en mai 2023 au travers de la plateforme maregioncitoyenne.fr, et a permis de recueillir plus de 1100 contributions. Cette vaste concertation citoyenne ne s'arrête pas là. Il est prévu, dans le plan, de lancer un budget participatif spécifiquement dédié à l'eau, afin de permettre aux citoyens d'Occitanie de faire émerger des solutions inédites qui n'auraient pu être financées par les dispositifs régionaux habituels.



Ateliers sur le climat et la gestion de l'eau, Lycée Lucie Aubrac, Sommières (30),

© Laurent Boutonnet - Région Occitanie

Occigène : Quelles sont les grandes étapes de ce plan ?

Jean-Louis Cazaubon : Une feuille de route fixe, jusqu'à 2030, les actions à mettre en place autour de trois axes.

1 Sensibiliser, mobiliser et être exemplaire sur les enjeux de gestion de la ressource.

Restaurer les zones humides, désimpermeabiliser les sols et revégétaliser pour améliorer la captation des eaux pluviales par les nappes phréatiques mais aussi pour lutter contre les îlots de chaleur.

2 Optimiser les usages de l'eau, en alliant sobriété et innovation.

Développer l'économie circulaire de l'eau en élargissant, par exemple, les possibilités de réutilisation des eaux usées traitées. Tester le rechargement des nappes en période de hautes eaux. Ou encore optimiser les usages industriels et agricoles, via des aides aux exploitations favorisant le choix de cultures et de variétés plus économes en eau et plus résilientes au changement climatique.

3 Sécuriser les besoins en eau des milieux et des activités, pour un meilleur partage de la ressource.

La Région contribue à moderniser les infrastructures de production et de stockage (et en créer là où c'est possible), garantir à tous l'accès à l'eau en préservant la qualité des ressources exploitées et veiller à la coordination de la gestion des ouvrages hydrauliques

Occigène : En quoi la Région Occitanie est-elle exemplaire sur la gestion de l'eau ?

Jean-Louis Cazaubon : 160 M€ supplémentaires seront mobilisés d'ici 2030 grâce au Plan eau, représentant ainsi un effort global d'environ 60 M€ / an, soit une augmentation de 50% du budget régional consacré à la problématique de l'eau. Au-delà des efforts financiers, nos objectifs sont très ambitieux. Nous souhaitons être la première région française en matière de réutilisation, avec un objectif de 10 millions de m³ réutilisés d'ici 2030. Économiser 10 millions de m³ sur le Réseau Hydraulique Régional d'ici 2030,



Enfouissement des tuyaux du réseau Aqua Domitia, Maillon SUD - sécurisation du Réseau Hydraulique Régional.

réduire de 20% les consommations d'eau dans les lycées publics régionaux et de 10% la consommation totale d'eau des touristes pendant leur séjour en Occitanie figurent également parmi nos objectifs. En plus de mettre les bouchées doubles sur les actions déjà menées, nous ferons des Pyrénées-Orientales un territoire d'innovation pour la gestion de l'eau, en y encourageant le développement de nouveaux outils, pour garantir une alimentation durable et équitable en eau.

Occigène : Pourquoi les Parcs naturels régionaux sont-ils un maillon pertinent dans la mise en œuvre de ce nouveau plan ?

Jean-Louis Cazaubon : En matière de gestion de l'eau, proximité rime avec efficacité. Parce que les solutions doivent se construire au plus près de la réalité, les Parcs naturels régionaux constituent une échelle d'action pertinente, d'autant plus qu'ils sont, depuis leur création, des territoires d'innovation et d'expérimentation sur les sujets liés à l'eau. Préservation et restauration des milieux aquatiques, prévention et réduction des risques, sobriété des usages, accompagnement technique et financier des agriculteurs vers un changement de pratiques... Les Parcs naturels régionaux constituent un élément clé de notre stratégie régionale pour la préservation de la ressource.



« Comme nous le verrons au fil des prochaines pages, tous les champs d'action sont exploités par les Parcs pour apporter des solutions adaptées à chaque usage, à chaque territoire. »

DES PAIEMENTS POUR SERVICES ENVIRONNEMENTAUX AU SECOURS DE L'EAU

Le PNR du Haut Languedoc a contribué à fonder l'association API'A, qui structure et finance les initiatives locales pour la protection des ressources en eau de l'Impluvium d'Avène. Zoom sur ce projet innovant, rassemblant acteurs publics et privés, avec Laurent Cournault, responsable biodiversité et Natura 2000 au sein du PNR.

Occigène : Quels enjeux autour de l'eau caractérisent l'Impluvium d'Avène ?

Laurent Cournault : C'est un territoire de 27 km² situé au cœur du PNR, où naît et émerge l'Eau thermale d'Avène et dans lequel sont captées les eaux potables du village d'Avène. Essentiellement forestier, le territoire héberge différentes activités économiques dépendantes de l'eau : thermales, cosmétiques, touristiques, agricoles... Il abrite des secteurs sensibles, à fort besoin de protection, comme les cours d'eau et les zones humides forestières.

Occigène : Comment et pourquoi est née l'Association pour la Préservation de l'Impluvium des eaux d'Avène (API'A) ?

Laurent Cournault : Dans le cadre de l'association Inter-Parcs du Massif central (IPAMAC), nous avons exploré la mise en place des Paiements pour Services Environnementaux. Cet outil vise à reconnaître les bénéfices créés par des pratiques de restauration ou de préservation des services écosystémiques, en rémunérant leurs acteurs. Nous avons identifié quelques secteurs intéressants et acteurs motivés, parmi lesquels le groupe dermo-cosmétique Pierre Fabre et la Commune d'Avène. Aidés par une juriste, nous avons donc collectivement opté pour une association, à même de financer et d'accompagner des projets à impact positif sur l'Impluvium. Le Parc est aujourd'hui membre de son comité scientifique.

Occigène : Quels types de projets finance API'A ?

Laurent Cournault : Gestion durable des forêts, agriculture responsable et préservation de la biodiversité et du patrimoine naturel local. Nous suivons, par exemple, des diagnostics et chantiers forestiers, visant à améliorer la gestion sylvicole dans des parcelles clés. Nous avons aussi un projet transversal autour des déchets agricoles, dont les premières étapes sont la mise à disposition de cuves pour le stockage des hydrocarbures et la création d'une plateforme d'entreposage de déchets. Nous travaillons, par ailleurs, à la prévention des risques incendies avec l'ONF. Le principal financeur, le groupe Fabre, nous permet d'allouer annuellement environ 40 000€ à ces projets.



© Lise Engel - PNRHL

Impluvium d'Avène

PROTÉGER LES ZONES HUMIDES

Mieux connaître ses zones humides, les protéger et en restaurer la bonne qualité : c'est l'ambition d'un programme pluriannuel mené par le PNR de l'Aubrac avec ses partenaires.

Maintien de la biodiversité faunistique et floristique, alimentation en eau potable, usages agricoles et touristiques, restitution des eaux de crue en période d'étiage... Les zones humides assument des missions fondamentales, aujourd'hui chahutées par des pressions anthropiques croissantes. Dans le cadre de L'Entente pour l'eau, qui regroupe la Région Occitanie, la Région Nouvelle-Aquitaine et l'Agence de l'eau Adour-Garonne, le PNR de l'Aubrac mène un projet transversal de protection de ces zones essentielles à la bonne santé du territoire.

COMPRENDRE LES ZONES HUMIDES

Première étape : en maîtriser le fonctionnement, via des diagnostics réalisés sur huit sites principaux. Ces études sont d'autant plus variées que la nature même des zones humides est polymorphe : tourbières, prairies humides, lacs glaciaires, etc. Certaines zones sont déjà bien identifiées - via notamment leur classement Natura 2000 - tandis que d'autres nécessitent, par exemple, des analyses approfondies du mouvement de la nappe, par l'installation de piézomètres.

RESTAURER LEUR FONCTIONNEMENT

Des concertations sont organisées pour partager les résultats avec les propriétaires, collectivités, les riverains et les usagers. Des solutions techniques sont proposées comme l'installation d'abreuvoirs ou la pose de clôtures.

PRÉPARER L'AVENIR

Il s'agit de réaliser, au cas par cas, des aménagements permettant de maintenir les usages, sans hypothéquer le futur des zones humides. Des indicateurs de suivi à long terme sont mis en place, pour évaluer l'impact des travaux sur l'état de la nappe, l'évolution des habitats et de la flore... En parallèle, des plans de gestion de pâturage sont établis. Enfin, un programme d'acquisition foncière a permis à la Commune de Recoules-d'Aubrac et au Conservatoire d'Espaces Naturels d'Occitanie d'acheter des parcelles de tourbières jugées critiques, pour leur garantir un avenir durable.



St-Andéol, lac glaciaire sur le territoire du PNR de l'Aubrac

© Jean-Baptiste Barthélémy - PNRA

APPRIVOISER LES AQUIFÈRES KARSTIQUES

La présence en abondance des eaux souterraines, en partie due au milieu karstique, fait des Causses du Quercy et des Grands Causses de véritables châteaux d'eau. Les deux PNR jouent un rôle fondamental dans la connaissance et la sauvegarde de cette ressource, à travers différents programmes.

EXPLORER LE BASSIN DE L'OUYSSÉ SOUTERRAINE

Depuis sa création, le PNR des Causses du Quercy mène des études hydrogéologiques, afin de décrypter les actions d'écoulement des eaux souterraines. Un programme mené en partenariat avec les Universités de Toulouse, Rouen et la Sorbonne se penche plus précisément sur le bassin de l'Ouyssé souterraine, troisième plus grand bassin karstique de France, qui alimente la Dordogne. Un observatoire doté d'une quinzaine de stations de mesure vise un triple objectif : comprendre l'origine de l'eau par la chimie, les transferts en quantité d'eau et en sédiments. « *Le système souterrain de l'Ouyssé alimente quotidiennement en eau potable 80 000 personnes, soit près d'un tiers du département du Lot. Il y a donc pas mal d'enjeux à améliorer sa compréhension et mettre les données à disposition des gestionnaires de l'eau* », expose David Viennet, chargé de mission eau au sein du Parc.

La vulgarisation des données est aussi le leitmotiv d'animations menées auprès de collégiés du territoire. Pendant quelques jours chaque année, le Parc invite les élèves à un voyage au cœur du cycle de l'eau, depuis l'observation des paysages jusqu'à la visite d'une station de potabilisation.



© Guillaume Lorette

Mesures au niveau du bassin de la resurgence de Saint-Sauveur

IDENTIFIER LES RÉSURGENCES DES EAUX KARSTIQUES DANS LE CÉLÉ

En parallèle, le PNR des Causses du Quercy a missionné une doctorante pour qualifier et quantifier les échanges entre les eaux karstiques et la rivière Célé. Ce projet est soutenu par l'UNESCO dans le cadre de ses objectifs de développement durable (seulement 5 projets lauréats dans le monde). Un travail de recherche transversale mené en partenariat avec deux laboratoires universitaires et qui vise à établir une méthodologie fiable et facilement transférable aux gestionnaires locaux, dont les syndicats de rivière. « *On descend la rivière en canoë avec différents appareils, pour mesurer la température, la connectivité et la turbidité de l'eau*, détaille Lucie Noguera, en charge de cette mission scientifique. *Des drones équipés de caméras thermiques nous permettent d'identifier les points de résurgence, étant donné que la température des eaux souterraines est stable, comparée à l'eau du Célé* ». Il s'agit non seulement de localiser avec précision les résurgences, qui jouent un rôle fondamental dans différents usages (eau potable, agriculture, tourisme, énergie, etc), mais aussi d'alimenter les études prospectives régionales, à l'instar de Garonne 2050 et Lot 2050, qui modélisent l'évolution des ressources en eau de nos rivières d'ici 2050, dans un climat changeant.



© PNRGC

Entretien de la station de mesure à la source de Buzareingues cause de Sauveterre

SUIVRE MENSUELLEMENT LES EAUX SOUTERRAINES

Côté PNR des Grands Causses, un réseau de 55 stations de mesure permet d'étudier les aspects qualitatifs et quantitatifs de la ressource en eau souterraine. Objectifs : mieux comprendre le fonctionnement et la structure des nappes, étudier la variabilité des réserves, réaliser des bilans hydro-chimiques et surveiller l'impact des aménagements sur la qualité de l'eau. Le département de l'Aveyron, l'Agence de l'eau, les syndicats de rivière et autres partenaires du Parc disposent alors, grâce à ce suivi, d'indicateurs directement exploitables. Des données d'autant plus précieuses que les débits moyens des sources ont tendance à diminuer face au changement climatique. « *Depuis plusieurs années, la période d'étiage commence plus tôt et finit plus tard, et elle est plus sévère. Cela incite à prioriser les différents usages et à se mettre dans l'action* », alerte Christophe Laborie, Vice-Président du Parc, délégué à l'eau et la biodiversité.

ENSEMBLE, RESTAURONS LES ÉCOSYSTÈMES AQUATIQUES

Le PNR des Pyrénées ariégoises et le Conservatoire botanique national des Pyrénées et de Midi-Pyrénées animent un programme de signalement participatif et restauration de sites dégradés, parmi lesquels les plans et cours d'eau.

SIGNALEMENT PARTICIPATIF

Décharge sauvage au cœur de la lande, pollution d'un cours d'eau, prairie pâturée en voie de fermeture... Les acteurs du territoire (habitants, élus, partenaires du Parc) peuvent désormais participer au signalement de sites à restaurer, via la plateforme WikiRenat. « *Il existe déjà des outils pour signaler des sites à la biodiversité remarquable, mais pas les lieux dégradés*, justifie Yannick Barascud, coordinateur du pôle biodiversité, agriculture et territoires au Parc. *Notre force est de pouvoir animer la plateforme et sensibiliser un public varié à son utilisation, via des ateliers organisés tout au long de l'année* ». Reste ensuite à mobiliser les acteurs et trouver des financements pour lancer la restauration.

POINT D'ABREUVEMENT DU BÉTAIL ET RESTAURATION DE LA RIPISYLVE

Dans ce cadre, deux chantiers ont déjà été supervisés par le Parc. Face aux dégradations provoquées par le piétinement d'un cours d'eau par du bétail, un point d'abreuvement a été aménagé. Sur un autre site, 500 mètres de ripisylve ont été restaurés sur les deux berges d'un cours d'eau. « *Cette forêt de bord de cours d'eau joue un rôle tampon fondamental, entre les pressions agricoles et le maintien de l'écosystème aquatique* », précise Camille Fleury, chargée de mission gestion de l'espace au PNR.

Aujourd'hui, avec son partenaire, le Conservatoire botanique national des Pyrénées et de Midi-Pyrénées, le Parc consolide techniquement la plateforme et réfléchit à l'étendre à d'autres territoires. Cet outil innovant complète d'autres canaux de restauration des zones humides déjà utilisés par le Parc sur le territoire, à l'instar des Mesures agroenvironnementales et Climatiques ou des Paiements pour Services Environnementaux.



© Franck Ducasse - SYMARVA

Accès libre du bétail aux cours d'eaux = risques sanitaires et environnementaux



© PNRPA

Restauration ripisylve au bord de l'Arize

L'ÉCREVISSE MONTRE PATTES BLANCHES



© Fédération Aude Claire - L. Brepson

Écrevisse à pattes blanches photographiée dans son milieu naturel (Bugarach, cascade des Mathieux)

Espèce protégée, l'écrevisse à pattes blanches coule des jours heureux dans les vallées de l'Orbieu et du Torgan, deux sites Natura 2000 au sein du PNR Corbières-Fenouillèdes. Le Parc participe actuellement à un projet de recherche national, avec l'Université de Poitiers et le bureau d'études Scimabio. Le but ? Obtenir une méthode de comptage fiable et facilement répliquable - à partir de l'ADN environnemental analysé sur échantillon - pouvant se substituer aux chronophages et périlleux comptages « à l'oeil ». Présente dans des petits ruisseaux en amont des bassins versants, à des conditions spécifiques de température, PH, oxygénation et ombrage, cette écrevisse est révélatrice d'une bonne quantité et qualité physico-chimique de l'eau. Des données sur les chutes des populations peuvent ainsi alerter les gestionnaires des systèmes aquatiques et les inciter à mener des actions : restauration de la ripisylve, de la continuité des cours d'eau, etc.

SÉCHERESSE : LES PYRÉNÉES-ORIENTALES AU COMPTE-GOUTTES

Seul département français à demeurer en alerte sécheresse depuis juin 2022, les Pyrénées-Orientales font face à une situation de crise. Moins 60% de précipitations au mois d'août 2023 et moins 75% de neige au cours de l'hiver 2022-2023 par rapport aux normales... Les pluies printanières n'ont guère amélioré la situation. Si bien que les deux principales nappes sont largement déficitaires, et ce à un niveau historique et qu'une trentaine de communes, sur les 226 du département, se trouvent dans une position très tendue vis-à-vis de leur alimentation en eau potable. Plus de 95% des prélèvements étant destinés aux usages agricoles, le PNR des Pyrénées catalanes mène différents projets innovants et expérimentaux avec les acteurs de ce secteur, et notamment dans les six sites Natura 2000 dont il assure la gestion. L'idée étant d'associer aux pratiques agricoles et pastorales des mesures environnementales destinées à préserver la ressource en eau.

DES CANAUX D'IRRIGATION ÉCOLOGIQUES

Le territoire du PNR des Pyrénées catalanes possède un système d'irrigation gravitaire historique singulier. Plus de 300 km de canaux de montagne servent parfois depuis l'époque romaine l'irrigation agricole, l'alimentation des sources et fontaines, la recharge des nappes, l'entretien du maillage paysager, la lutte contre l'érosion des sols, la lutte contre les incendies, l'abreuvement des animaux domestiques, la présence d'une faune et d'une flore d'exception. Actuellement, le Parc expérimente un projet innovant autour du cuvelage de ces canaux ancestraux. L'objectif est double : colmater les fuites pour économiser l'eau, mais pas trop, pour ne pas menacer la végétation et les espèces alentour, qui dépendent des canaux. Le Parc a exploré plusieurs solutions. Celle du compactage, à la fois durable, facile d'installation et de maintenance, a été retenue. Il s'agit de modeler la matière du canal creusé à même le sol, afin de réaliser au moins 10% d'économies d'eau et d'assurer une perméabilité suffisante. Ce cuvelage perméable expérimental serait testé à l'automne sur 200 mètres de tronçons où des travaux d'étanchéification s'imposaient, avant d'être potentiellement répliqué sur une grande partie du réseau.



«Canal de Sahorre Thorent» créé en 1850

© R.Moullira - PNRPC

« L'EFFORT DE GUERRE DOIT ÊTRE PARTAGÉ : NOUS SOMMES TOUS RESPONSABLES »

3 questions à Eric Voque, responsable ressource en eau et éco-développement au sein du PNR de la Narbonnaise en Méditerranée, sur les programmes d'accompagnement aux économies d'eau coordonnés par le Parc.

Occigène : Pourquoi avoir lancé les « défis économes » ?

Eric Voque : Notre territoire connaît un fort déficit hydrologique et nous partons du principe que l'effort de guerre doit être partagé. Nous sommes tous responsables. Un travail était déjà mené avec les agriculteurs, notamment sur les canaux d'irrigation. Nous nous sommes inspirés d'un défi sur les foyers à énergie positive pour l'étendre à la problématique de l'usage de l'eau et des pesticides. Nous avons donc, en concertation avec nos partenaires, décidé de proposer quelque chose en ce sens aux habitants, collectivités et campings/hôtels du territoire.

Occigène : En quoi consistent ces différents défis ?

Eric Voque : Le défi « familles économes avec le Parc » consiste à réaliser une compétition entre équipes d'habitants volontaires. Le Parc mène auprès d'eux une série d'ateliers autour des économies d'eau actives et passives, des plus gros postes de consommation, des outils facile d'accès (réducteur de débit, amélioration des chasses d'eau). Et ensuite, leur consommation est suivie sur un an.

Chaque année, 30 personnes ont joué le jeu, qu'ils viennent de petits villages ou de quartiers populaires de Narbonne. Côté institutions, 12 communes et 3 établissements touristiques ont participé aux autres défis. L'approche était plus technique, avec un audit initial et une feuille de route listant des préconisations (sur l'arrosage, la recherche de fuites, l'organisation des services). Un bureau d'études était ensuite à leur disposition pour les accompagner, dans une approche gagnant-gagnant – la rémunération dépendait des économies vraiment réalisées !

Occigène : Quels ont été les résultats ?

Eric Voque : Entre 12 et 20% d'économies annuelles, selon les publics. Tous ont compris qu'il n'y avait que des m³ à gagner, même sans investir ! On a tiré des outils pédagogiques de cette expérience, qui sont aujourd'hui mobilisés par d'autres acteurs. La CCI de l'Aude, par exemple, a repris le flambeau en lançant une campagne auprès des établissements touristiques. Nous avons aussi été sollicités par l'ADEME. Le programme a donc de beaux jours devant lui.



Atelier pratique sur les équipements hydro économes pour la maison

BIODIVERSITÉ

LE PNR DU HAUT- LANGUEDOC VEILLE SUR LA MULETTE PERLIÈRE

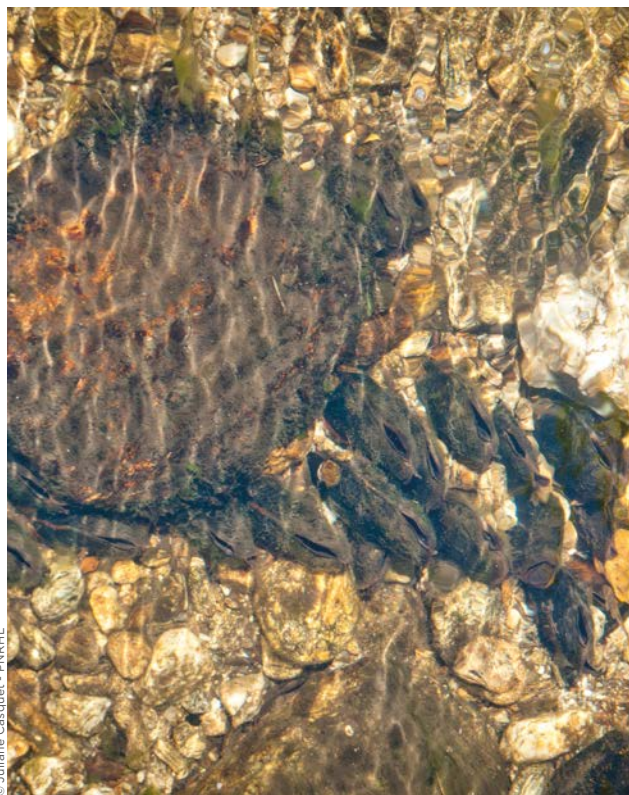
La région Occitanie bénéficie d'un patrimoine naturel remarquable, comprenant des écosystèmes uniques et une biodiversité d'une rare richesse. Cet héritage naturel précieux est confronté à d'importantes pressions et menaces dues à l'urbanisation, à l'agriculture intensive et aux changements climatiques. Parmi les espèces en danger, la Mulette perlière est au cœur des préoccupations du Parc naturel régional du Haut-Languedoc qui met tout en œuvre pour protéger son habitat naturel et assurer sa survie.



Dans la Vallée de l'Arn, située dans Parc naturel régional du Haut-Languedoc, se cache un trésor naturel méconnu : la Mulette perlière. Cette espèce rare et protégée de moule d'eau douce est extrêmement sensible à la température et à la qualité de l'eau. Elle est confrontée à diverses menaces, notamment les activités agricoles et le changement climatique. Le Parc abrite l'une des populations les plus importantes de France, qui fait aujourd'hui l'objet d'un projet de préservation ambitieux.

UNE COLLABORATION FRUCTUEUSE

Le Parc naturel régional du Haut-Languedoc s'associe étroitement avec le Conservatoire d'Espaces Naturels d'Occitanie, l'EPAGE Agout, les agriculteurs locaux et le Département de l'Hérault, propriétaire foncier de ce territoire préservé. Ensemble, ils s'attellent à la restauration des zones de ripisylve qui ont disparu. « Cette végétation de bord de cours d'eau régule la température grâce à son effet d'ombrage et opère un filtrage naturel des sédiments, contribuant ainsi à préserver la qualité de l'eau indispensable à la Mulette perlière », explique Juliane Casquet, animatrice Natura 2000 au Parc.



Mulettes de l'Arn au Soulié



Sensibilisation des acteurs locaux à la présence de mulette perlière

CRÉER, DÉPLACER, PRÉSERVER : UNE STRATÉGIE MULTIFACETTE

Face à cette situation préoccupante, plusieurs mesures ont été déployées garantissant un équilibre entre activités humaines et préservation de la biodiversité. Juliane Casquet détaille les actions entreprises : « Nous replantons de la ripisylve là où elle a disparu, créons des points d'abreuvement pour le bétail éloignés du cours d'eau et reculons les clôtures par rapport à la rivière pour établir une bande tampon non pâturée en bordure de l'eau. »

Elle ajoute : « Les points d'abreuvement déportés évitent que le bétail, principalement des chevaux, ne piétine le fond du cours d'eau, préservant ainsi l'habitat de la Mulette. La zone tampon, en plus de permettre à la ripisylve de s'installer naturellement, empêche le bétail d'accéder directement au cours d'eau, protégeant ainsi l'écosystème aquatique. »

UN ENGAGEMENT POUR L'AVENIR

Le projet novateur de préservation de la Mulette perlière dans la Vallée de l'Arn incarne parfaitement la synergie entre les acteurs. Symbole de la biodiversité et messagère d'un équilibre fragile, elle bénéficie ainsi d'un environnement propice à sa survie, garantissant son existence pour les générations futures.

• Un écrin de vie retrouvé

Le PNR de la Narbonnaise a réalisé des travaux de restauration dans la roselière du Petit Castérou. Il a recréé trois étangs au cœur de ce site afin de favoriser le développement d'espèces aviaires d'intérêt patrimonial. Le but ? Préserver les marais du Narbonnais et la biodiversité qu'ils abritent. L'année 2022 a été marquée par ces efforts visant à rendre cet espace plus propice à la vie et à l'épanouissement des oiseaux d'eau. Un pas de plus vers la conservation du patrimoine naturel.

• Un soutien précieux pour la requalification paysagère

Le PNR des Pyrénées catalanes, avec le soutien du Département des Pyrénées-Orientales, s'engage pleinement aux côtés des communes pour leur requalification paysagère. Avec une approche novatrice, le Parc a supervisé la plantation d'arbres sur des parkings, favorisant ainsi l'ombrage et l'infiltration naturelle des eaux pluviales. Mais ce n'est pas tout ! Les aménagements réalisés intègrent harmonieusement la nature, créant des espaces verts propices à la biodiversité et au bien-être des habitants.

• Les Gypaètes barbus prennent leur envol

Deux jeunes Gypaètes barbus, Sargas et Serapias, ont été lâchés avec succès dans le PNR des Grands Causses les 4 et 5 mai. Accompagnés de leurs parrains, Régis Valgalier, maire de Trèves, et Didier Hermant, président du Comité scientifique du Parc, les majestueux rapaces ont intégré la vire rocheuse des Gorges du Trévèzel. Ils ont été rejoints le 9 juin par Selbo et Salvage, parrainés par Christine Bedel, maire de Mostuéjous. Ces lâchers marquent le 11^e événement de réintroduction de cette espèce emblématique dans les Grands Causses et les Cévennes, grâce à la collaboration des parcs éponymes ainsi que de la LPO Grands Causses, dans le cadre du programme européen Life Gyp'Act.

• Un engagement commun pour la préservation de la nature

La commune d'Entraigues-sur-Truyère, en partenariat avec le PNR de l'Aubrac, s'engage en faveur de la préservation de la nature. Suite à la réalisation de l'atlas de la biodiversité, le territoire se positionne en tant que véritable acteur impliqué pour la nature. Désormais, les enjeux de la biodiversité seront intégrés dans tous les projets d'aménagement et les documents d'urbanisme. Une démarche visionnaire qui témoigne d'une volonté commune de promouvoir une cohabitation harmonieuse entre l'homme et la nature.

• WikiRenat : un élan collaboratif pour la nature

Le Parc naturel régional des Pyrénées ariégoises et le Conservatoire botanique national des Pyrénées et de Midi-Pyrénées unissent leurs forces pour réaliser l'inventaire des écosystèmes à restaurer. Grâce à leur plateforme en ligne collaborative, WikiRenat, chacun peut signaler des sites dégradés. Cette approche mobilise et implique la population dans la préservation de la biodiversité. À court terme, des actions de restauration des milieux prioritaires seront mises en place.

• Une vie de château pour les chauves-souris

Les chauves-souris trouvent refuge au Château de Villenouvette, des domaines viticoles Barsalou. Elles apportent une précieuse contribution en chassant les insectes ravageurs de la vigne pendant la nuit. Soucieux de préserver cet équilibre naturel, le vigneron a suivi les conseils du PNR Corbières-Fenouillèdes en aménageant un ancien poste électrique afin d'accueillir les colonies qui y élisent domicile pour mettre bas. Cette initiative permet non seulement d'aider le viticulteur, mais aussi de réutiliser un bâtiment désaffecté et de contribuer à la préservation de la biodiversité.



© Bruno Berthémy

Gypaètes barbus adultes

ÉCONOMIE

FILIÈRES D'AVENIR : LES PNR D'OCCITANIE DYNAMISENT AUSSI L'ÉCONOMIE

La Région Occitanie encourage l'éclosion de nouveaux modèles économiques, plus sobres et respectueux de l'environnement. Au cœur de cette vision résolument tournée vers un avenir durable, les Parcs naturels régionaux des Causses du Quercy et de l'Aubrac s'affirment comme des acteurs déterminés à propulser respectivement les filières laine et pierre. Portés par une démarche écoresponsable, ces espaces préservés s'engagent à révéler de nouvelles perspectives économiques, ouvrant ainsi la voie vers un avenir prometteur, où la préservation de l'environnement et le développement économique s'unissent..



SUR L'AUBRAC, LA FILIÈRE PIERRE FAIT LA DÉMONSTRATION DE SON POTENTIEL

Le PNR de l'Aubrac mise sur la filière pierre pour dynamiser son territoire. Porté par l'innovation et la tradition, il lance des projets qui valorisent l'artisanat local et la beauté naturelle du territoire. Une stratégie payante !

DYNAMISER PAR L'INNOVATION

Le « Roc des Loups », situé sur le chemin de Saint-Jacques de Compostelle, est désormais orné d'un monument vertical impressionnant : un Oculus en pierre monobloc de basalte de Bouzentès. Cette prouesse technique réalisée par l'entreprise Hébrard, tailleur de pierre local, en collaboration avec le concepteur Xavier Bonnet d'A3-Paysage, représente un anneau de pierre de 2,20 mètres de diamètre gravé des points cardinaux et des sommets environnants. Une véritable œuvre d'art qui célèbre l'artisanat local et témoigne du savoir-faire des tailleurs de pierre du territoire.

À proximité, sur le Pic de Mus, un autre projet est en cours de finalisation. Un bloc basaltique sera creusé, telle une géode, pour permettre des pauses méditatives face au paysage ou sous le ciel étoilé, et offrir un nouveau lieu d'harmonie avec la nature. L'œuvre sera gravée aux noms des lieux emblématiques de la commune de Saint-Laurent-de-Muret, et renforcera le lien entre patrimoine local et création contemporaine.

Pour Eric Malherbe, maire de Marchastel : « ce projet dépasse la simple installation d'objets dans le paysage. Il s'agit de montrer tout le potentiel de la pierre, susciter l'enthousiasme des habitants, des élus et des agents de collectivités pour penser la pierre locale comme un matériau de choix pour les projets futurs ».

DYNAMISER PAR LA TRANSMISSION

Au-delà de la valorisation artistique, le PNR de l'Aubrac investit sur la transmission des savoirs en organisant des chantiers-découverte de la pierre sèche. Ces chantiers permettent aux amateurs et aux

curieux d'observer les bâtisseurs à l'œuvre et de découvrir, parfois en pratiquant, les secrets de cette technique ancestrale. Cette démarche a pour but d'encourager l'utilisation de la pierre sèche pour les futurs projets de construction ou de rénovation, publics ou privés.

Tsilia Poussin, de l'association Artisans Bâtisseurs en Pierres Sèches (ABPS), partenaire majeur du PNR, souligne l'impact positif de ces opérations qui affichent complet. « Au-delà des participants, la visibilité des chantiers casse l'idée reçue de la pierre sèche technique désuète, plutôt oubliée et réservée à des clients fortunés... Nous recevons régulièrement des appels de particuliers qui, nous ayant repérés sur le terrain, cherchent des prestataires. Et sur l'Aubrac, ils sont de plus en plus nombreux ! »

DYNAMISER PAR LA RESSOURCE

Pour donner un nouvel élan à la filière pierre, le PNR de l'Aubrac a créé une plateforme numérique baptisée www.lespierrescollectives.fr. Cette initiative ambitieuse vise à recenser les pierres disponibles pour des projets de construction ou de rénovation en pierre sèche, tout en mettant en relation leurs propriétaires avec les artisans, les architectes et les porteurs de projets.

« Ce projet unique en son genre permettra de cartographier la ressource locale et de faciliter la mise en relation entre les propriétaires de pierre et les professionnels du secteur. Comparable à une version régionale du célèbre site de vente en ligne « Le bon coin », cette plateforme contribuera à rendre la matière première accessible et à stimuler l'utilisation de la pierre locale dans les projets de construction et de rénovation », explique Nicolas Leblois, chargé de mission Patrimoine bâti et paysage au Parc.

Avec ces initiatives audacieuses, le PNR de l'Aubrac démontre son engagement en faveur d'un développement économique durable et respectueux de l'environnement, mettant en valeur le patrimoine naturel et culturel exceptionnel du territoire.



l'Oculus dans son écrin de nature

BRÈVES

• Un éveil gustatif durable

Tanguy Vancutsmen, créateur de la brasserie locale « Au bord du lit » à Fillols, ne cesse de surprendre les amateurs de bière. Soutenu par le fonds européen LEADER, grâce à l'impulsion du PNR des Pyrénées catalanes, il allie passion et engagement environnemental. Son investissement dans une machine à consigner les bouteilles, unique dans le département, témoigne de sa volonté de réduire les déchets. En outre, en tant que partenaire de vignerons locaux, il élabore des projets de mutualisation prometteurs, créant ainsi une synergie entre les saveurs locales.

• Vive l'économie circulaire !

Le PNR des Grands Causses se lance dans l'économie circulaire avec le Contrat d'Objectif Territorial. Une ingénieure a été recrutée pour structurer cette nouvelle mission et construire une stratégie territoriale dédiée. Le Parc soutient également les communautés de communes dans leur réponse collective à un appel à candidature régional sur la prévention des déchets. En mutualisant les moyens, une dynamique de territoire dans le domaine de l'économie circulaire s'installe.

EN QUERCY, LA FILIÈRE LAINE REPREND VIGUEUR, TISSANT SA DESTINÉE AVEC BRIO !

Depuis la fin de l'année 2021, le Parc naturel régional des Causses du Quercy s'est résolument engagé dans la résurgence de la filière laine locale. Cette entreprise ambitieuse s'appuie sur quatre volets stratégiques, méticuleusement tricotés pour revitaliser et sublimer cette industrie ancestrale.

UN ENGAGEMENT RENFORCÉ : MOBILISATION ET FORMATION DES PROFESSIONNELS

Dans le cadre du volet « mobilisation et formation des professionnels », une première session de formation dédiée au « tri et à la valorisation de la laine » a été soigneusement ourlée en septembre 2022. Cette formation, d'une durée deux jours, a rassemblé une dizaine d'éleveurs. S'alliant en une partie théorique et une partie pratique au sein d'une bergerie, elle a offert un cadre propice à l'acquisition de compétences solides et à l'adoption de pratiques éclairées dans le traitement de la laine.

EXPÉRIMENTATION ET INNOVATION : S'OUVRIRE À DE NOUVELLES PERSPECTIVES

Le volet « expérimentation et innovation » s'entrelace en deux actions de premier plan. Tout d'abord, la création d'un fil fusionnant les laines locales, telles que les laines de Causses du Lot, d'alpaga, de mohair et de mérinos. Tel un ballet d'écheveaux harmonieux, ces mélanges de fils uniques mettent en valeur les ressources naturelles du territoire. Parallèlement, l'essor de l'isolant en vrac à partir de laine Causses du Lot constitue une prouesse remarquable. Le procédé de fabrication, méticuleusement mis au point, s'apprête à entrer en scène dès 2023, offrant une solution écologique et performante pour l'isolation des édifices.

APPROFONDIR LA CONNAISSANCE : UNE ÉTUDE PRÉCIEUSE

Le volet « connaissance » s'appuie sur une étude approfondie des caractéristiques de la fibre de laine de la race Causses du Lot. « En partenariat avec Ovilot, la bergerie Nationale de Rambouillet et un chercheur émérite de l'INRA spécialisé en fibre animale, l'analyse des fibres prélevées sur 116 béliers reproducteurs permettra d'explorer en profondeur des paramètres tels que la longueur, la finesse et les variations au sein de la population », explique Samuel Belhamiti, chargé du développement des filières locales au Parc. Ces résultats jetteront les bases essentielles pour une sélection éclairée des animaux, incluant avec finesse le caractère lainier.

UNE COOPÉRATION FRUCTUEUSE : VALORISATION ET PARTENARIAT

Enfin, le volet « coopération locale et régionale » a permis au Parc naturel régional des Causses du Quercy d'accompagner l'association la Caussearde dans sa quête de valorisation lainière. Parallèlement, des rencontres avec les différents professionnels du territoire ont été orchestrées, nouant ainsi un réseau solide et interrogeant les besoins et aspirations des acteurs de la filière. « Cette coopération active érige un pont entre les savoir-faire, créant ainsi un élan collectif pour la revitalisation de cette noble activité traditionnelle », relève le professionnel.

La filière laine, jadis endormie, reprend désormais du poil de la bête, portée par l'engagement indéfectible du Parc naturel régional des Causses du Quercy. L'objectif est clair : valoriser le patrimoine naturel et culturel local, favoriser le développement économique du territoire et pérenniser un savoir-faire unique.



Observation de fibres de laine de mouton

BRÈVES

• De l'épi à la mie

La filière du Blé Barbu de Lacaune, disposant de la marque Valeurs Parc, bénéficie du soutien du PNR du Haut-Languedoc. Les agriculteurs qui cultivent et préservent cette céréale, mais aussi les meuniers et les boulangers, sont accompagnés tout au long du processus d'élaboration d'un pain constitué uniquement de cette variété ancienne. Grâce à une collaboration étroite, cette filière contribue à valoriser le patrimoine agricole et alimentaire régional, tout en préservant des traditions paysannes ancestrales.

• De la laine délaissée à la laine valorisée : un fil à redresser

Dans les Pyrénées ariégeoises, territoire dynamique en production ovine, le Parc naturel régional s'est lancé dans un projet LEADER de coopération territoriale. Son objectif est de développer les connaissances sur la valorisation des laines locales, mobiliser les acteurs économiques locaux et à l'échelle du massif, partager les initiatives existantes, et expérimenter de nouvelles utilisations à vocation artisanale et industrielle. Les résultats seront présentés lors d'un séminaire en fin d'année 2023.

CLIMAT

SALINISATION DES SOLS, LA VITICULTURE À LA CROISÉE DES CHEMINS

Dans la basse plaine de l'Aude, la salinisation des sols progresse, entraînant sur son passage le dépérissement de certains vignobles, des dommages sur la faune et la flore et des risques pour les ressources en eau potable. Appuyés financièrement par la Région, le Parc naturel régional de la Narbonnaise en Méditerranée, l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée et Corse, et ses partenaires scientifiques et institutionnels, viennent de clore le programme triennal S.A.L.I.N. A la clé : une meilleure compréhension du phénomène, des projections dans un contexte de changement climatique et les premiers scénarios d'adaptation.

Près de l'étang de Bages et de Sigean

Salinisation des sols, la viticulture à la croisée des chemins

L'ENTRÉE EN SEL DE LA BASSE PLAINES DE L'AUDE

Voir leurs ceps brûlés par le sel, les viticulteurs du littoral audois ne pouvaient s'y résoudre. Pas très loin de là, des responsables du Grand Narbonne s'inquiétaient des indices de salinité remontant des puits. Ces signaux d'alerte, soufflés à l'oreille du PNR de la Narbonnaise en Méditerranée, ont permis le lancement d'une grande concertation et du programme S.A.L.I.N, fruit d'une collaboration inédite entre le Parc, la communauté d'agglomération du Grand Narbonne, le BRGM (Bureau de Recherches Géologiques et Minières), l'Institut Agro Montpellier et l'ensemble des acteurs de l'eau de la basse plaine.



Prélèvements et échantillonnage de sol par les étudiants de l'Institut Agroalimentaire de Montpellier.

L'enjeu ? Caractériser le phénomène de salinisation des sols et de la nappe quaternaire de la basse Vallée de l'Aude, pour pouvoir y faire face. En première ligne, les agriculteurs ont joué le jeu, ouvrant leurs parcelles et dévoilant leurs pratiques, à l'instar de Christophe Server, viticulteur et vice-président l'Union des Associations Syndicales d'Hydraulique de l'Est Audois, partenaire du programme. « Au fil du temps, nous avons réduit les périodes de submersion des vignes destinées à lessiver le sol et il a moins plu, détaille-t-il. Nous avons vu apparaître des ronds de sel dans nos vignes. Entre le sel, la chaleur et le manque d'eau, la situation de stress hydrique est de plus en plus impactante. »

DES RÉSULTATS ÉDIFIANTS

Etat qualitatif et fonctionnement des nappes et des sols, bilan hydrologique, origine de la salinité... Les études scientifiques ont dévoilé des résultats « édifiants », selon Eric Voque, responsable ressource en eau et éco-développement au sein du PNR. « Contrairement aux hypothèses, la salinité n'est pas aléatoirement répartie mais spatialement structurée. Les fortes salinités sont en grande partie héritées, notamment des salines du Moyen-Age, et pas issues d'une intrusion saline en cours sur le territoire », analyse-t-il.

Autre enseignement : ces fortes salinités sont appelées à exercer une pression de plus en plus forte sur les milieux agricoles et naturels, dans un contexte de changement climatique. Ce dernier devrait entraîner une diminution de la recharge de la nappe de 15 à 20% à l'horizon 2050, et donc de la lentille d'eau douce présente en surface, rempart contre la salinisation. La hausse des températures favorisant l'évapotranspiration, le stress hydrique subi par la végétation - déjà amplifié sur les secteurs salés - sera d'autant exacerbé.

COMMENT S'ADAPTER ?

Alors que faire ? S.A.L.I.N explore des pistes d'adaptation en matière de pratiques agricoles, de gestion de l'eau potable et de préservation des milieux naturels. Les « champs du possible » incluent notamment une modulation spatiale et temporelle de l'irrigation. « Le programme a montré que les agriculteurs, contrairement à leur ressenti, subissent différemment les impacts de la salinisation. Dans un contexte de raréfaction de l'eau, il nous faut donc alimenter prioritairement les zones les plus vulnérables », illustre Eric Voque.

Les scénarios touchent également à l'adoption de cultures plus résilientes au sel, telles que le quinoa et les légumineuses. Voire anticiper un changement d'usage des sols, qui impliquerait la relocalisation des zones agricoles à l'intérieur des terres. « C'est utopique de vouloir substituer à la vigne d'autres cultures pérennes qui ne sont pas locales, tempère Christophe Server. D'autant plus sans un vrai soutien socioéconomique. Notre priorité : pouvoir bénéficier de volumes d'eau supplémentaires en hiver, pour pouvoir lutter contre le sel comme nous l'avons toujours fait ». Réconcilier des intérêts parfois contradictoires, poursuivre les études scientifiques et tester, sur le terrain, des nouvelles cultures et techniques d'irrigation via un processus d'essai-erreur : telles sont les ambitions du programme S.A.L.I.N 2 en cours d'identification.



Remontée de sel en surface des sols des zones humides desséchées

• Les jeunes de Foix, engagés pour le climat

Fresques du climat, escape game sur les satellites en danger, initiation au vélo électrique, exposition sur la forêt, dégustation de produits locaux, défi week-end bas-carbone... Le printemps a été l'occasion, pour une centaine de jeunes fuxéens, d'imaginer collectivement des pistes de lutte contre le changement climatique, guidés par le PNR des Pyrénées ariégoises et le Paajip (Pôle Adolescence Jeunesse Information et Prévention). Un vrai bouillon de culture de l'engagement dans un bâtiment bioclimatique, qui en a enthousiasmé plus d'un !

• Après les incendies, la forêt en sursis

Les incendies d'août 2022, qui ont ravagé 1250 hectares de forêt au cœur du PNR des Grands Causses, ont marqué les esprits et mis en branle une nouvelle gouvernance, menée par différents acteurs, dont le Parc. Les enjeux sont multiples : sécuriser les voies de circulation, accompagner l'exploitation du bois tout en protégeant la faune, suivre la régénération naturelle et réfléchir à de nouvelles vocations pour certains espaces. Observatoire photographique, obligations de débroussaillage, maintien des branchages au sol après les coupes, patrouilles de surveillance et prévention... Le chantier s'annonce immense.

• Ouvrir les milieux naturels

A la croisée de plusieurs enjeux (risque incendie, préservation de la biodiversité, amélioration du cadre paysager, maintien de l'agriculture pastorale traditionnelle et amélioration de la qualité paysagère), le PNR Corbières-Fenouillèdes coordonne des actions en faveur de l'ouverture des milieux naturels. A Talairan, le Parc a ainsi participé à la réouverture de friches en recréant des pelouses sèches et des clairières. Ce maillage est réalisé pour favoriser l'implantation de certains passereaux et rapaces emblématiques et protégés tels que l'Alouette lulu, le Busard cendré, l'Aigle royal, le Pipit rousseline ou le Circaète Jean-le-Blanc.

Ce sont des projets qui réunissent différents partenaires tels que le Conservatoires d'espaces naturels et l'ONF en agissant collectivement pour répondre aux enjeux de chacun.

• Accompagner la résilience des forêts

Situé dans une zone de confluence entre trois climats (méditerranéen, atlantique, montagnard), le territoire du PNR du Haut-Languedoc est, en France, l'un des plus sensibles aux changements climatiques. Le Parc a co-géré le projet FORECCaST, visant à développer des outils d'adaptation des forêts aux changements climatiques. Via 25 parcelles tests, plusieurs stratégies ont été testées : coupes rases, introduction d'espèces non endémiques, mélange d'essences et d'âges, éclaircies pour favoriser la régénération naturelle... Et un suivi réalisé, tant sur la croissance des arbres que la vitalité de la biodiversité. Une application mobile aide, par ailleurs, les forestiers à prendre les bonnes décisions face aux aléas climatiques.

• La Tournée du Climat

Manque d'eau, ruisseaux à secs, records de chaleur... même en Aubrac. Avec sa Tournée du Climat, le PNR entend valoriser les initiatives et inciter le plus grand nombre de personnes à rejoindre le grand mouvement de lutte contre le changement climatique. Les communes de Mur-de-Barrez en Aveyron, Chaudes-Aigues dans le Cantal et Marjevois en Lozère ont ainsi accueilli des performances théâtrales sur leurs marchés, des cinés-débats dans leurs salles et des fresques du climat dans leurs cafés. Rassemblant près de 300 personnes, ces animations ont rencontré un fervent enthousiasme.

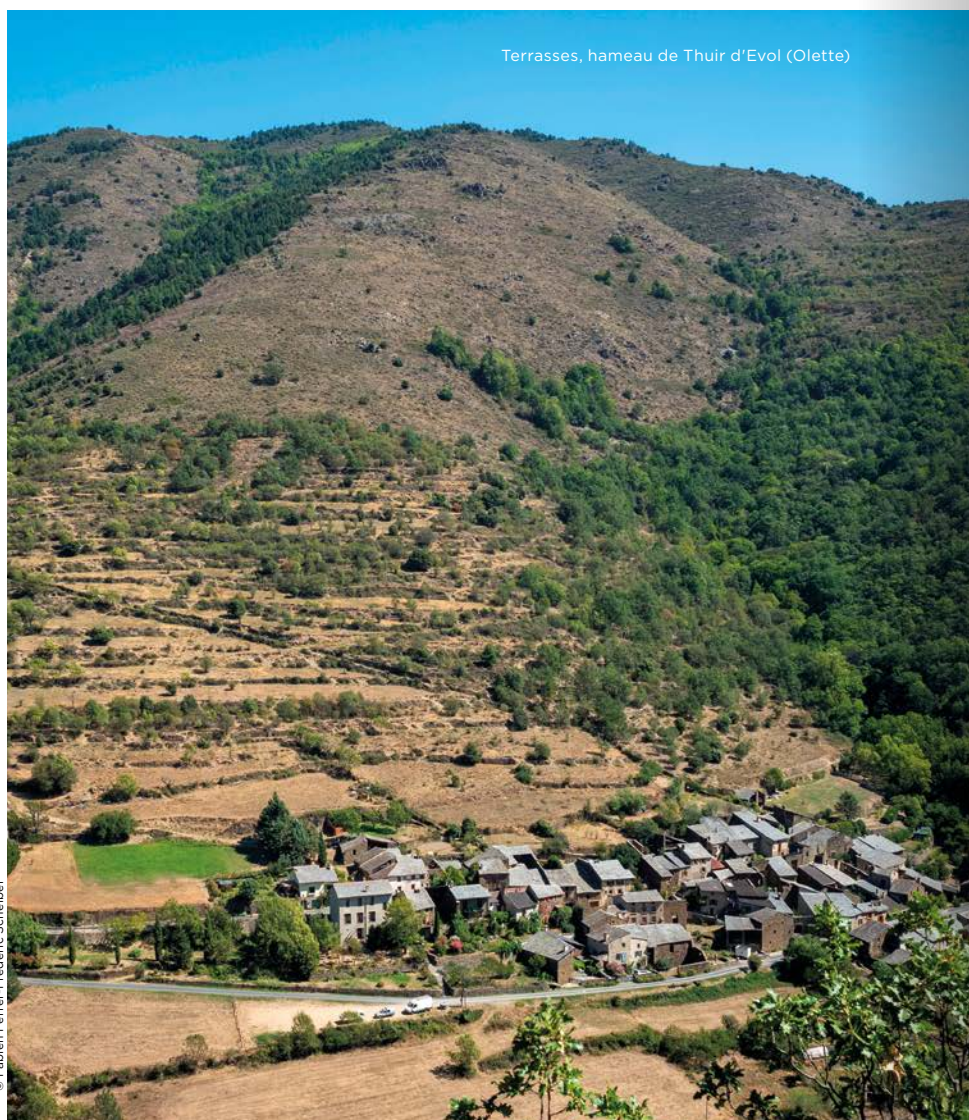


Des élèves planchent sur la fresque du climat

AGRICULTURE

MAEC : QUAND L'AGRICULTURE FAÇONNE L'AVENIR ÉCOLOGIQUE

L'Occitanie, région riche en biodiversité et patrimoine naturel, est résolument engagée dans la préservation de ses écosystèmes grâce aux Mesures Agro-Environnementales et Climatiques (MAEC). Ces mesures, véritables ponts entre enjeux agricoles et écologiques, trouvent une illustration parfaite au sein du Parc naturel régional des Pyrénées catalanes. Ce dernier, en tant qu'opérateur des MAEC, œuvre activement pour la conciliation entre activités humaines et protection de la nature.



Terrasses, hameau de Thuir d'Evol (Olette)

UN ÉQUILIBRE ENTRE DÉVELOPPEMENT AGRICOLE ET PRÉSERVATION ÉCOLOGIQUE

Les Mesures Agro-Environnementales et Climatiques (MAEC) jouent un rôle crucial dans la préservation des espaces naturels. Elles ont pour but d'encourager les pratiques agricoles respectueuses de l'environnement et du climat. Dans le contexte du Parc naturel régional des Pyrénées catalanes, ces mesures prennent une importance particulière, car elles contribuent à la protection de la faune, de la flore et des écosystèmes fragiles et d'adaptation aux enjeux actuels liés notamment aux évolutions climatiques.

Les contrats MAEC, d'une durée de cinq ans, sont le fruit d'une concertation étroite entre les agriculteurs et les opérateurs, tels que le PNR des Pyrénées catalanes. Ces derniers jouent un rôle essentiel dans l'organisation et la mise en œuvre des MAEC, notamment au sein des sites Natura 2000. Le Parc veille à ce que les mesures adoptées répondent aux besoins des agriculteurs pour minimiser l'impact de leur activité et valoriser leurs pratiques et métiers. Cette approche collaborative garantit une mise en œuvre efficace et adaptée des mesures.

Co-financées par l'Europe et l'État, les MAEC témoignent de l'importance accordée à la préservation de l'environnement et à la reconnaissance du rôle de l'agriculture sur ce sujet. Elles représentent une véritable opportunité pour concilier les enjeux agricoles et écologiques, en offrant aux agriculteurs un soutien financier pour maintenir ou adopter des pratiques durables.

« Les MAEC sont essentielles pour nous. Elles permettent d'aboutir, après une concertation avec les agriculteurs locaux, à une mise en œuvre de pratiques agricoles durables. C'est une démarche gagnant-gagnant : les agriculteurs bénéficient d'un soutien financier pour adopter ces pratiques, et le Parc profite d'une meilleure préservation de ses écosystèmes. Il est cependant important de rappeler qu'une partie des exploitations mettait déjà en œuvre des pratiques durables, les MAEC viennent donc aussi aider au maintien de ces pratiques. », explique Abel Delbreil chargé de mission Natura 2000 au Parc.

UN ENGAGEMENT EXEMPLAIRE POUR LA BIODIVERSITÉ

L'estive communale de Matemale se distingue par son engagement en faveur de la biodiversité. Grâce aux Mesures Agro-Environnementales et Climatiques, les éleveurs, pleinement conscients des enjeux écologiques liés à leurs activités, mettent en place des mesures spécifiques pour protéger les espèces du Pays catalan.

Thierry Gaux, adjoint au maire et responsable de l'estive communale, détaille : « Nous avons décidé de ne pas introduire nos troupeaux avant le 15 juillet dans les zones où la présence du Grand Tétrás est avérée. Cette initiative vise à assurer la saison de reproduction de l'espèce et l'envol des jeunes sans perturbation. »

Pour renforcer cette action, des objets colorés ont été installés le long des clôtures. Ces petites plaquettes rouges et blanches, disposées à intervalles réguliers, préviennent les collisions. « Grâce à ces visualisateurs, les oiseaux, et notamment le Grand Tétrás, peuvent détecter les obstacles, évitant ainsi des accidents souvent fatals », souligne Thierry Gaux.

Outre le Grand Tétrás, la protection du Cuivré de la bistorte, un papillon inféodé à des milieux humides, est également une priorité à Matemale. Thierry Gaux précise : « La renouée bistorte, fleur essentielle pour le cycle de vie de ce papillon, est abondante ici. Pour sauvegarder cette richesse, à l'aide des MAEC, nous envisageons la mise en place d'un exclos* de 2023 à 2028. Il nous aidera à préserver son habitat. »

Ces initiatives montrent la détermination de la commune de Matemale à concilier activités agricoles et préservation de la biodiversité. Les avantages offerts par les MAEC les y encouragent.

* un exclos est un espace délimité prévu pour empêcher l'accès des animaux, et ainsi protéger un milieu naturel ou une espèce.



Grand Tétrás (femelles)

© Vincent Paimain - ONF



© Vincent Benoit

Les terrasses réouvertes

LES MAEC, UN OUTIL DE TRANSFORMATION AGRICOLE

À Thuir d'Evol, Benoit Vincent, éleveur d'ovins, illustre parfaitement comment les MAEC peuvent être un levier pour une agriculture respectueuse de l'environnement. Face à la colonisation progressive des pelouses et prairies par les ligneux, il a choisi de souscrire aux MAEC. Cette démarche vise non seulement à préserver des milieux précieux pour la biodiversité, certains étant même reconnus comme patrimoniaux à l'échelle européenne, mais aussi à garantir la pérennité de ses surfaces de pâturage.

Benoit Vincent déclare : « *Le défi majeur résidait dans la réhabilitation d'anciennes terrasses situées derrière le village. Malgré leur potentiel, ces terres étroites et escarpées étaient difficilement exploitables. Grâce au financement des MAEC, j'ai pu investir dans une machine spécialement conçue pour le débroussaillage de ces terrains. J'ai ainsi créé des passages en mosaïque, permettant une meilleure circulation pour mes bêtes. Non seulement cette action a embelli le paysage, mais elle offre également une protection accrue contre les incendies. Aujourd'hui, mon objectif est de maintenir ces terrasses dégagées pour qu'elles ne soient pas à nouveau envahies par la végétation.* »

Ce témoignage met en lumière l'impact positif des MAEC, non seulement pour l'environnement, mais aussi pour les agriculteurs qui, grâce à elles, peuvent maintenir ou adapter leurs pratiques et optimiser leurs exploitations.

• Enjeu capital : la mobilisation du foncier agricole

Le PNR des Pyrénées ariégoises joue un rôle prépondérant dans l'accompagnement des collectivités pour développer des stratégies de mobilisation du foncier agricole. En facilitant la récupération des biens vacants et sans maître (sans propriétaire connu), il dynamise l'activité agricole tout en permettant aux exploitants de consolider leurs fermes. Cette approche favorise également l'installation de nouveaux agriculteurs qui peuvent se lancer avec des productions à forte valeur ajoutée. En partenariat avec les acteurs agricoles, le Parc anticipe les transmissions agricoles et mobilise le micro-foncier constitué de petites parcelles inexploitées.

FONCIÈRE AGRICOLE D'OCCITANIE : LA RÉGION FACILITE L'ACCÈS DES AGRICULTEURS AU FONCIER

Lancée par la Région et la Chambre Régionale d'Agriculture d'Occitanie, la Foncière agricole d'Occitanie donne la possibilité aux agriculteurs de louer des terres qu'ils ne peuvent acheter. Dans les faits, la Foncière reste propriétaire des terrains pendant une durée de portage de 4 à 9 ans, et l'agriculteur, locataire, peut acquérir les terres à la fin de cette période, sans subir l'inflation.

En décalant l'accès au foncier, la Région permet aux agriculteurs d'investir dans leurs exploitations dès les premières années, et de sécuriser leur installation.

Première structure de ce type en France, la Foncière agricole d'Occitanie accompagne les porteurs de projet dans l'agriculture durable, viable et rentable, qui ne passent pas par les circuits bancaires classiques.

Pour Mélanie Tisné-Versailles, conseillère régionale déléguée à la solidarité alimentaire et à l'agritourisme « cette initiative contribue également à renforcer la souveraineté alimentaire de la région et à encourager une agriculture respectueuse de l'environnement ».

• Lavande des Causses : un retour parfumé

La lavande du causse fait son retour dans le Quercy après des décennies d'abandon. Des traces de cultures passées ont ressurgi naturellement à côté des anciennes lavanderaies, suscitant des questions sur leur évolution et leurs différences par rapport aux plants provençaux. Le PNR, en partenariat avec la Chambre d'Agriculture et l'association de producteurs QUERCYPPAM, a mandaté l'institut ITEIPMAI pour une étude sur deux ans. Des récoltes de graines ont été analysées, comparées et mises en culture en 2022. Les résultats attendus ouvrent de nouvelles perspectives pour la production d'huile essentielle de lavande dans la région, tout en préservant la biodiversité et en honorant le patrimoine local.

• Pré'Riales : Fête des élevages et des prairies naturelles

Les Pré'Riales, organisées par le PNR du Haut-Languedoc, ont illuminé le Rialet (81) le 15 mai 2022 lors d'un événement festif et éducatif qui a rassemblé plus de 350 personnes. Ovins, bovins et végétations naturelles étaient les stars de cette journée. Débats, balades, exposition photo, animations et présentation d'animaux ont enchanté petits et grands. Une fête originale inoubliable pour célébrer les élevages et les prairies naturelles.



© A. Gagnaire - PNRHL

Pré'Riales 2022

• L'agroécologie à l'honneur

René Bec de Brasc s'est distingué lors de la 11^e édition du concours agro écologique prairies parcours 2022 organisé par le PNR des Grands Causses. Le jury, composé d'experts du Conservatoire botanique national, de la Chambre d'agriculture et de l'écologue Didier Hermant, a salué la prairie naturelle de René au lieu-dit Roucayrol. Son équilibre agroécologique remarquable a conquis les jurés, propulsant René vers une victoire unanime. Cette parcelle a aussi été récompensée par la médaille d'or au concours national, lors du SIA 2023 à Paris. Un modèle à suivre pour une agriculture durable et respectueuse de l'environnement. Bravo René !

• Qui sème l'avenir, récolte la biodiversité

Le PNR de la Narbonnaise en Méditerranée lance un Programme Agro-environnemental et Climatique (PAEC) pour soutenir les agriculteurs dans l'adoption de pratiques respectueuses de l'environnement. Il couvre tous les types de production et favorise la préservation de 26 espèces et habitats à fort enjeu. Les objectifs incluent le retour du pastoralisme, la réduction des pesticides en viticulture et arboriculture, la préservation des haies et corridors écologiques, et une gestion adaptée des zones humides. Six agriculteurs ont déjà bénéficié du PAEC en 2023, pour un montant total d'environ 175 000€ sur cinq ans.

• Préserver les prairies naturelles

Le PNR de l'Aubrac conduit des diagnostics agroécologiques sur les prairies naturelles de plusieurs exploitations agricoles et sites pilotes. Composition floristique et potentiel agronomique sont analysés au regard des besoins et contraintes des élevages. En améliorant la connaissance et la prise en compte des spécificités des prairies naturelles, ce travail cherche à renforcer leur résilience face au changement climatique et assurer leur sauvegarde intimement liée à l'équilibre écologique et socio-économique du territoire.

• Un héritage culinaire revitalisé

Dans les années 1950, les agriculteurs de Salza cultivaient le navet associé à une production de céréales et à de l'élevage. Loué pour sa saveur inégalée et proposé sur les marchés locaux, il contribuait à augmenter les revenus des familles. Il trouvait son essence dans les terres dites "sialas", propices au seigle, offrant des sols légers et bien fertilisés. Le PNR Corbières-Fenouillèdes est engagé, aux côtés de l'association Vivre et Entreprendre à Salza, dans la revitalisation de ce légume et lui réserve une place d'honneur dans son Carnet de collecte de la mémoire culinaire.

UNE SÉLECTION DE PRODUITS AUTHENTIQUES DES PARCS NATURELS RÉGIONAUX



© Les Pépites de l'Aubrac

UN COLLECTIF QUI A LA PATATE

Retrouver le goût authentique de l'aligot : c'était la volonté d'une poignée d'éleveurs bovins et restaurateurs du territoire, lorsqu'ils ont imaginé les Pépites de l'Aubrac. Une idée innovante qui ne fait que des gagnants. Pour les agriculteurs : une diversification de leur activité en plantant des patates et un soin particulier au sol, grâce à des méthodes naturelles. Pour les restaurateurs et particuliers : une texture ferme et dense et un goût caractéristique, qui fait bon ménage avec la tomme fraîche et autres délices locaux. Cultivées en altitude, sans irrigation ni produit phytosanitaire, ces pépites avaient disparu des étals. Elles font leur grand retour aujourd'hui. Près de 200 tonnes vendues annuellement sous forme brute ou transformées en chips, via un cahier des charges strict : un peu de sel, de la patate, de l'huile non OGM et hop, direction le chaudron ! Les adeptes peuvent même venir récolter leurs Pépites au champ, lors d'une journée festive organisée chaque automne. La démarche du collectif des Pépites a retenu toute l'attention du Parc de l'Aubrac, et leurs produits bénéficient depuis peu, de la marque « Valeurs Parc ».

Les Pépites de l'Aubrac

Le Py - 48100 Prinsuéjols-Malbouzon - 07 88 43 16 32



© PNRHL

UN PAILLAGE AU POIL

La filature Colbert, dont fait partie l'association des producteurs de lait de brebis de l'aire Roquefort, a décidé d'allier les ressources et les expertises de chacun pour développer un paillage pour les plantes, en laine de brebis Lacaune. L'intérêt de cette matière ? Elle peut retenir jusqu'à 30% de son poids en eau et la restituer au fur et à mesure, tel un goutte à goutte. Rempart contre le gel et les mauvaises herbes - en bloquant la photosynthèse - elle est aussi ininflammable, contrairement à ses alternatives synthétiques ou en coco/chanvre. Riche en azote, le paillage nourrit les plantes en enrichissant le sol, avant de se dégrader naturellement. C'est l'allié idéal des horticulteurs, arboriculteurs, viticulteurs ou maraichers. Pour les 1300 producteurs de l'APLBR, ce produit est l'un des moyens de valoriser la laine de leurs bêtes, trop souvent traitée comme un simple déchet.

Filature Colbert

64 bis Rue du Barry - 12360 Camarès - 07 82 14 23 38



© Michel Founaud

DE L'ART À LA TRONÇONNEUSE

La marque de fabrique de Michel Founaud, l'artiste aux manettes de Créations Bois ? Faire naître des ours, chouettes, isards, marmottes et autres espèces locales en bois, armé d'une tronçonneuse et de son instinct aiguisé. Le sculpteur réalise aussi – à l'aide de couteaux cette fois - toutes sortes d'objets en bois, de la salière à la boîte aux lettres, en passant par des horloges, porte-clé, coffrets et dessous-de plat. Les petites pièces sont conçues, tant que faire se peut, sur des pins à crochets en fin de vie, qu'il récupère auprès de l'ONF. Une manière de faire rimer décoration avec optimisation des ressources, qui en séduit plus d'un : particuliers en quête de cadeaux originaux, propriétaires de chalets, hôtels, parcs de loisirs. Les plus curieux peuvent assister à des démonstrations dans son atelier, à Formiguères, mais aussi dans les communes voisines et jusque dans le département de l'Aude.

Création bois

7 bis, carrer de Creu - 66210 Formiguères - 06 08 31 42 90
facebook.com/CreationsBois



© DR

VOYAGE AU PAYS DE L'OLIVE

De l'olivière, de la lucque et de la picholine. Mais pas que... Situé au pied du massif de la Clape, l'Olivette et le Jardin de Langel invitent à une exploration au pays de l'olive, au rythme de la nature et des découvertes culturelles. Cette ferme de quatre hectares en polyculture et élevage (volailles, porc gascon) bio, propose, en plus de la vente directe, une table paysanne, une chambre d'hôtes et un gîte pour six personnes. Engagée dans différents projets sociaux et environnementaux, elle organise, en partenariat, des marchés, projections, concerts, expositions, ateliers et débats. Un lieu incontournable du bien manger et des rencontres. L'Olivette est membre d'Accueil Paysan, réseau d'agriculteurs souhaitant favoriser l'accueil dans les fermes, défendant un mode de production à taille humaine et respectueux de l'environnement.

Olivette et Jardin de Langel

Domaine de Langel RD 31 - 11110 Armissan
olivettedelangel.fr

© Bergers des Lavandes



DES ÉLEVAGES COULEUR LAVANDE

Le collectif Bergers des Lavandes est né de la volonté de cinq éleveurs, amis de longue date, de diversifier leurs activités. Et quoi de plus adapté aux Causses et à l'élevage que la lavande, cultivée sur le territoire jusque dans les années 60 ? Après un essai fructueux en 2018, l'équipe se lance donc dans la production de lavande mais aussi de sarriette, de thym, de mélisse, de menthe et de romarin en agriculture biologique. Jamais à court d'idées pour valoriser leur production, ils proposent aujourd'hui, via de nombreux commerces lotois, une gamme diversifiée de produits : huiles essentielles, herbes aromatiques, sirops, bonbons, savons. Et ont à coeur d'accueillir le public, comme lors de leur grande journée des lavandes organisée au début de l'été, avec randonnée vélo à travers les champs, portes ouvertes dans une exploitation, repas et concert sous les étoiles.

Bergers des Lavandes

Pech Cendrie -46240 Soulomès
bergersdeslavandes.fr



© Association Clin d'oeil Boujanais

UN NAVET S'INVITE À LA TABLE DES CHEFS

Certains l'appellent l'« or noir » du Haut-Languedoc. Le navet de Pardailhan possède une chair tendre et délicate, à la saveur douce, légèrement sucrée, qui doit ses arômes de noisette, de truffe et de pignon au plateau argilo-calcaire sur lequel il est cultivé. Il est reconnu « produit sentinelle » par l'association internationale Slow Food, qui identifie les produits traditionnels en voie de disparition, pourtant indispensables au maintien d'une biodiversité culinaire. Une association de producteurs, « Lou Nap Del Pardailha », le défend également depuis 1993. Aujourd'hui, ils sont nombreux à se l'arracher en cuisine, à l'instar de l'Institut Consulaire de Formation de Béziers, qui a mis le navet au coeur d'un livret d'une quinzaine de recettes originales... ou du chef Sébastien Bras, qui le met à l'honneur sur sa carte.

Les Agapes de Cebenna / Etienne Pouly

Le Causse de Fonclare - 34220 Riols - 06 87 18 96 84
les-agapes-de-cebenna@orange.fr

Hauts du Pez / Stanislas Wysocki

1 Hauts du Pez - 34360 Pardailhan - 09 75 42 19 78
lespardailhans@netcourrier.com



© Le Bobbi - MontCapel - Agence VERRI

MONTCAPEL : LE RENOUVEAU DE LA CHAPELLERIE TRADITIONNELLE

La Haute Vallée de l'Aude, autrefois berceau de la chapellerie industrielle française, voit renaître l'un de ses trésors perdus. MontCapel, la dernière entreprise française à transformer la laine en chapeaux, reprend vie grâce à l'effort de sept passionnés et la création d'une société coopérative, en 2019. Pendant dix-huit mois, ces amoureux du métier ont restauré d'anciennes machines pour parvenir à fabriquer des chapeaux de laine mérinos, de la matière première jusqu'au produit fini. MontCapel se distingue ainsi comme le seul producteur en France à maîtriser l'intégralité du processus. La chaîne de production est relancée, ravivant ainsi le savoir-faire artisanal. Les premiers clients, marques et créateurs de chapeaux, ont manifesté leur intérêt pour cette production unique. Une boutique est également ouverte à Montazels. Elle accueille les visiteurs venus découvrir l'excellence de la chapellerie traditionnelle française.

MontCapel

Avenue de la Gare, 11190 Montazels - 04 68 20 23 55
www.montcapel.com

**Papier toilette
100% fibres recyclées.
Fabrication française
en circuit court.**
www.papeteriesmartin.fr

LEURS
ARC
ATUREL
RÉGIONAL

FSC
RECYCLÉ
Papier fait
à partir de
matériaux recyclés
FSC® C139529

© papeterie Léon Martin

L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE S'INVITE DANS LES TOILETTES

Les Papeteries Léon Martin, réputées pour leur expertise dans les papiers réalisés à partir de matières renouvelables et recyclables, ont relevé un nouveau défi ! Engagée dans l'éco-conception, l'entreprise familiale a repensé son papier toilette « ENGO », dans une logique de production en économie circulaire. Pour atteindre cet objectif, la matière première est récupérée localement à partir des bornes d'apport volontaires du Couserans, principalement composée de tri sélectif des ménages, d'entreprises et d'administrations. Auréolé de la marque « Valeurs Parc », le papier toilette ENGO se distingue par sa sobriété, composé d'une seule feuille, son mandrin fabriqué sur place, et son emballage recyclable. Avec 500 feuilles par rouleau, il équivaut à 3 à 4 produits vendus en grande surface. Ce papier constitue une solution idéale pour les toilettes sèches, alternative adaptée aux particularités du milieu montagnard et aux zones dépourvues de réseau d'assainissement.

Papeteries Léon Martin

La Forge, 09800 Engomer - 05 61 96 81 11
www.papeteriesmartin.fr

LES PARCS NATURELS RÉGIONAUX D'OCCITANIE

DES ESPACES SINGULIERS PLURIELS

En Occitanie, huit Parcs naturels régionaux forment un trait d'union entre l'homme et la nature. Ils vous attendent.

1 PARC NATUREL RÉGIONAL DE LA NARBONNAISE EN MÉDITERRANÉE



Entre terre, ciel et mer

Remarquable : c'est le mot qui vient à l'esprit en sillonnant l'un des derniers grands sites naturels préservés de cette ampleur et de cette diversité, en bordure de Méditerranée. Il s'étire des plages jusqu'au massif de la Clape et au plateau de Leucate ; embrasse les massifs de Fontfroide et des Corbières maritimes et se distingue par un vaste complexe lagunaire. De ce contraste entre des étendues humides et des zones sèches naît une mosaïque de 50 milieux naturels : garrigues, forêts de pins et de chênes verts, roselières, dunes et marais salants... Rien d'étonnant donc, si ce havre de paix constitue une étape migratoire majeure pour 350 espèces d'oiseaux !

parc-naturel-narbonnaise.fr

2 PARC NATUREL RÉGIONAL DES PYRÉNÉES CATALANES



Grandeur nature

Cap sur la partie la plus haut perchée des terres catalanes, à la frontière avec l'Espagne et l'Andorre. Étagée entre 300 et 3 000 m d'altitude, elle englobe les paysages grandioses du Capcir, de la Cerdagne et du Conflent : lacs, tourbières, forêts de pins, sources d'eau chaude... Le tout soumis à un climat montagnard, adouci par un ensoleillement record. Marqué par une biodiversité exceptionnelle avec 240 espèces protégées comme le Desman, le parc veille aussi sur un patrimoine de citadelles fortifiées et d'églises. Impossible de quitter ce royaume des sports de nature et du thermalisme, sans emprunter le mythique train jaune : émotion garantie tout au long du parcours !

parc-pyrenees-catalanes.fr

3 PARC NATUREL RÉGIONAL DES PYRÉNÉES ARIÉGEOISES



Les Pyrénées partagées

Au sud de Toulouse, il unit les plus hauts sommets limitrophes de l'Espagne, de l'Andorre et l'Ariège, aux collines du Piémont et aux crêtes calcaires du Plantaurel. C'est un exceptionnel héritage naturel, préhistorique, médiéval, pastoral, qu'abrite ce territoire de montagne. Plans d'eau, grottes de Niaux et du Mas d'Azil, rivière souterraine de Labouiche, cascade d'Ars, sont autant de pépites à découvrir. Sans oublier 1 800 espèces de fleurs inventoriées, dont le lis des Pyrénées et 2 900 espèces de champignons. Pas moins de 38 points de vue remarquables en font également l'un des ensembles les plus attachants des Pyrénées.

parc-pyrenees-ariegeoises.fr

4 PARC NATUREL RÉGIONAL DU HAUT-LANGUEDOC



Balcon de la Méditerranée

Assis sur la ligne de partage des eaux, ce territoire rural doit son identité à une triple influence : atlantique, montagnarde et méditerranéenne. D'où une remarquable diversité biologique ! Épousant les derniers reliefs du Massif Central, il est recouvert aux deux tiers, de bois et de forêts mais s'articule en sept espaces paysagers, ponctués de villages typiquement occitans. Des massifs du Caroux-Espinouse avec leurs landes, leurs gorges, et leurs mouflons, aux forêts de la Montagne noire ; du plateau des lacs aux monts de Lacaune, riches en sources et tourbières, des blocs granitiques du Sidobre aux coteaux viticoles : ici, le visiteur va de surprise en surprise !

parc-haut-languedoc.fr

5 PARC NATUREL RÉGIONAL DES CAUSSES DU QUERCY

De pierres et d'eau

Envie d'explorer un petit paradis, sous le ciel nocturne le plus pur de France ? Direction les Causses du Quercy ! Ce Géoparc mondial de l'UNESCO possède un patrimoine géologique et paléontologique extraordinaire. Sous vos pieds, grottes, gouffres et résurgences ont été sculptées par l'eau. En surface, place à un florilège de falaises, canyons, plateaux calcaires entaillés par les vertes vallées du Lot ou du Célé, ou couverts de « pelouses sèches » peuplées de brebis. Des grottes préhistoriques peintes aux cazelles (abris de berger), des mégalithes aux cités de caractère comme Rocamadour et Saint-Cirq-Lapopie, l'homme a marqué ce territoire en lui insufflant une âme.

parc-causses-du-quercy.fr



7 PARC NATUREL RÉGIONAL DES GRANDS CAUSSES

Des brebis et des hommes

Sur près de 330 000 hectares, il alterne de hauts plateaux calcaires aux allures de steppes, des gorges escarpées, des collines chatoyantes (les rougiers), des chaos dolomitiques et des monts boisés. Plus de 2 000 espèces végétales s'y épanouissent tandis que des nombreux rapaces en ont fait leur domaine ! Sa pièce maîtresse, le Larzac, a même été classée par l'UNESCO au Patrimoine Mondial de l'Humanité au titre de l'agropastoralisme (Causses et Cévennes). Au long des chemins de traverse, défile aussi un patrimoine vernaculaire ou spectaculaire : châteaux perchés, cités templières et hospitalières, caves semi-troglodytiques ou statues menhirs.

parc-grands-causses.fr



6 PARC NATUREL RÉGIONAL DE L'AUBRAC

Un air de bout du monde

L'un des derniers nés des parcs régionaux a un caractère bien trempé ! De l'époque glaciaire et de ses origines volcaniques, ce haut plateau a gardé des formes particulières : blocs rocheux, murs de basalte ou étendues à pertes de vue. Sur les contreforts, on plonge dans les gorges de la Truyère, on flâne dans les beaux villages de la vallée du Lot... Et tout à l'est, en haut du Pic de Mus, vous contemple le panorama immense sur la margeride, les Cévennes, et jusqu'au plomb du Cantal.

Les printemps débordent de fleurs sauvages. Les étés voient passer les pèlerins sur le chemin de Saint Jacques de Compostelle. Les automnes écoutent le brame du cerf. Les hivers y sont rudes et magiques.

parc-naturel-aubrac.fr



8 PARC NATUREL RÉGIONAL CORBIÈRES FENOUILLEDÈS

Entre nature sauvage et histoire

Façonné par son histoire géologique depuis 500 millions d'années, le Parc a été marqué par une histoire mouvementée. Occupé par des hommes et de femmes depuis près de 700 000 ans avec l'un des plus anciens gisements d'Europe, il a également été le théâtre de grands événements médiévaux. Le territoire regorge de nombreux vestiges archéologiques témoignant de ce passé avec la présence notamment de 5 forteresses royales.

Trait d'union entre les zones méditerranéennes et pyrénéennes et riche d'une biodiversité exceptionnelle et plus particulièrement une richesse ornithologique sans équivalent en France, ce parc constitue un patrimoine précieux à préserver et protéger.

corbieres-fenouilledes.fr



UNE MARQUE AU SERVICE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE DES TERRITOIRES



Créée en 2016, à l'initiative des Parcs naturels régionaux de France, la marque collective Valeurs Parc naturel régional est l'assurance d'un engagement collectif, coopératif et humain en faveur de la préservation de l'environnement, du bien-être de chacun et d'un développement économique local, porté par un réseau régional et national, animé par une démarche de progrès pour renforcer et dynamiser l'attractivité du territoire. « Cette marque nous a apporté à tous une cohérence. Elle valorise nos activités à la fois agricoles, touristiques, artisanales. Nos produits sont d'autant plus protégés et identifiables : qu'ils soient alimentaires ou manuels, comme le travail artisanal du bois », explique Julien Viaud, chargé de mission « Marque Parc » au PNR des Pyrénées ariégoises.

Pour en savoir plus sur la marque : consommer-parc.fr

LES PARCS NATURELS RÉGIONAUX D'OCCITANIE

Outils de protection et d'aménagement d'espaces ruraux exceptionnels, **huit Parcs naturels régionaux couvrent un tiers du territoire de l'Occitanie.**

Ces parcs participent à l'attractivité de la Région, comme à la qualité du cadre de vie.

Ils ont pour mission :

- la protection et la gestion du patrimoine naturel, culturel et paysager,
- l'aménagement du territoire,
- le développement économique et social,
- l'accueil, l'éducation et l'information,
- l'expérimentation, l'innovation.

Avec la Région Occitanie, les Parcs naturels régionaux s'engagent pour un aménagement équilibré de ces territoires ruraux et agissent pour leurs habitants.

